

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

Phase trois du Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles et Paysannes Agricoles (PRAOP-3) *Rapport de revue à mi-parcours*



Préparé par :

- l'Equipe régionale de coordination du PRAOP-3
- avec l'appui de Dr Hamadé KAGONE, consultant facilitateur



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Août 2025

Table des matières

Liste des tableaux	5
Liste des figures	5
Sigles et abréviations	6
Résumé exécutif	7
1. Introduction.....	10
1.1. Présentation sommaire du projet.....	10
1.2. Objectifs et résultats attendus de l'évaluation	11
2. Méthodologie.....	12
2.1. Critères de la revue à mi-parcours	12
2.2. Déroulement de la revue à mi-parcours.....	12
2.2.1. La revue documentaire.....	12
2.2.2. Les concertations d'auto-évaluation des projets de terrain	12
2.2.3. L'atelier régional de revue à mi-parcours	12
2.3. Les limites de la méthodologie.....	13
3. Les résultats de l'évaluation	13
3.1. La pertinence	13
3.1.1. Réponse aux problèmes, besoins et priorités des bénéficiaires	13
3.1.2. Cohérence de l'intervention du programme avec les priorités et politiques nationales et régionales.....	14
3.1.3. Employabilité des jeunes et actions du programme	15
3.2. Cohérence.....	16
3.2.1. Cohérence de la théorie du changement du programme	16
3.2.2. Synergies et complémentarités avec d'autres interventions menées par la CEDEAO/ARAA et par d'autres institutions	16
3.3. L'efficacité.....	18
3.3.1. Principales réalisations à mi-parcours	18
3.3.2. Appréciation sur la qualité des réalisations du programme	23
3.3.3. Difficultés ayant affecté la mise en œuvre des activités du programme	24
3.3.4. Utilisation des réalisations par les bénéficiaires.....	24
3.3.5. Lien des réalisations avec les changements souhaités au niveau des utilisateurs.....	25
3.3.6. Facteurs ayant affecté positivement les réalisations.....	25

3.3.7.	Facteurs ayant affecté négativement les réalisations	25
3.3.8.	Taux de réalisation physique à ce jour	26
3.4.	Efficienc du programme.....	28
3.5.	Durabilité des résultats du programme	29
3.5.1.	Appropriation des interventions et participation des parties prenantes	29
3.5.2.	Utilisation des innovation et technologies introduites par les bénéficiaires	29
3.5.3.	Protection de l'environnement	29
3.5.4.	Prise en compte des normes et attitudes socioculturelles locales	29
3.5.5.	Renforcement des capacités institutionnelles et de gestion	30
3.6.	Impact du programme	32
3.6.1.	Changements perceptibles et susceptibles de se maintenir ou se renforcer	32
3.6.2.	Effets de la formation et des autres réalisations du projet sur l'employabilité des jeunes	32
3.6.3.	Effets de la formation et des autres réalisations du projet sur la production, la collecte, la transformation ou la consommation du lait et des produits laitiers.....	33
3.6.4.	Effets des réalisations du projet sur la capacité des jeunes et des femmes à gérer une activité économique	34
3.7.	Prise en compte du genre.....	34
3.7.1.	Prise en compte des besoins et des intérêts spécifiques des femmes et des hommes.....	34
3.7.2.	Accès durable et équitable des femmes et des hommes aux services et infrastructures mises en place	35
3.7.3.	Effets du programme sur l'atténuation des inégalités liées au genre	35
3.7.4.	Effets du programme sur la transformation des rôles et attitudes vis-à-vis des femmes et des jeunes dans la filière lait local.....	36
3.8.	En guise de conclusion	37
4.	Orientations pour la suite du projet et la formulation de nouveaux projets pour l'employabilité des jeunes.....	38
4.1.	Modèles technico-économiques mis en œuvre.....	38
4.2.	Facteurs de succès du programme	38
4.3.	Faiblesses du programme et mesures correctives.....	39
4.4.	Bonnes pratiques et innovations à mettre à l'échelle.....	40
4.5.	Leçons apprises de la mise en œuvre du programme.....	41
5.	Recommandations	42
6.	Documents consultés.....	43

7. Annexes.....	44
Annexe 1. Niveau de réalisation des activités du programme au 30 juin 2025	44
Annexe2. Cadre de résultats actualisé du PRAOP-3.....	46
Annexe 3. Situation des réalisations financières au 30 juin 2025	48
Annexe 4. Liste des personnes ayant participé à l'auto-évaluation.....	49
Annexe 5. Rapport de l'atelier régional d'auto-évaluation à mi-parcours du PRAOP-3.....	50
Annexe 6. Quelques coupures de presses en ligne.....	51

Liste des tableaux

Tableau 1. Evolution du taux de chômage des jeunes de 15-24 ans en Afrique de l'Ouest (principalement dans l'UEMOA)-----	13
Tableau 2. Réalisations au titre de la Composante 1 du PRAOP-3 -----	19
Tableau 3. : Réalisations de la Composante 2 à mi-parcours de la mise en œuvre du PRAOP-3-----	20
Tableau 4. Réalisations de la Composante 2 à mi-parcours de la mise en œuvre du PRAOP-3 -----	22
Tableau 5. Niveau de réalisation des indicateurs du programme à mi-parcours -----	26
Tableau 6. Données sur l'exécution financière à mi-parcours du PRAOP-3-----	28
Tableau 7. Recommandations pour l'amélioration de la performance de mise en œuvre du programme42	

Liste des figures

Figure 1. Carte de répartition géographique des sous-projets dans la zone d'intervention du PRAOP-3	
Figure 2. UMPLB - Formation de 20 jeunes en marketing digital-----	15
Figure 3. IPROLAIT - Dotation en équipement des bénéficiaires -----	15
Figure 4. CNMDE - Jeunes récoltant du fourrage -----	18
Figure 5. Magasin de stockage de fourrage -----	18
Figure 6. CORET - Centre de collecte de lait Ladduga au Nigéria -----	18
Figure 7. Vue de quelques stagiaires professionnels du PRAOP-3 -----	19
Figure 8. UMPLB - Promotion des produits laitiers d'une bénéficiaire à Bobo- Dioulasso, au Burkina Faso -----	21
Figure 9. Remise des prix aux 5 jeunes dont les solutions numériques permettent d'améliorer l'attractivité des jeunes dans la filière lait local -----	24
Figure 10. Unité centrale de transformation de lait réalisée par l'AAN au Cap Vert-----	33
Figure 11. MVCF : Dotation en point d'eau des bénéficiaires au Nigéria -----	33
Figure 12. UMPLB : Modèle de circuit de distribution avec un modèle de « resto-lait » avec moyen de distribution à Bobo Dioulasso, Burkina Faso -----	34
Figure 13. AFAO-WAWA : Formation des jeunes filles au Sénégal et en Gambie sur les techniques de production des produits laitiers -----	36
Figure 14. . Performance de mise en œuvre à mi-parcours du PRAOP-3 selon les critères d'évaluation	37

Sigles et abréviations

ACED	:	Centre d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable
AGR	:	Activité Génératrice de Revenus
AMEN	:	Amis de l'Environnement
ANO	:	Avis de Non-Objection
AFAO/WAWA	:	Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest
APESA	:	Action pour la Promotion de l'élevage et de la Sécurité Alimentaire
APESS	:	Association pour la Promotion de l'Élevage en Savane et au Sahel
APLABEJ	:	Amélioration de la Production laitière et d'Aliments de Bétail pour la Création d'emplois des jeunes
ARAA	:	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ASPH	:	Agro-sylvo-pastoral et halieutique
CEDEAO	:	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNMDE	:	Conseil National de la Maison des Éleveurs du Sénégal
DADR	:	Direction de l'Agriculture et du Développement Rural
DDC	:	Direction du développement et de la coopération suisse
ECOWAP	:	Politique Agricole de la CEDEAO
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour et l'alimentation l'agriculture
GEVAPAF	:	Gestion de l'Environnement et Valorisation des Produits Agropastoraux et Forestiers
NANTS	:	Association Nationale des Commerçants du Nigéria
OP	:	Organisation de producteurs
OPR	:	Organisation Professionnelle Régionale
PACBAO	:	Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest
PAOLAO	:	Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest
PGES	:	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPI	:	Programme Prioritaire d'Investissement
PRAOP 3	:	Programme Régional d'Appui aux Organisations Paysannes phase 3
PRISMA	:	Projet Recherche et Innovation pour les Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sain en Afrique de l'Ouest
PTBA	:	Programme de Travail et de Budget Annuel
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
RADIG	:	Réseau d'Animateurs pour le Développement Intégré en Guinée
RBM	:	Réseau Billital Maroobé des organisations d'éleveurs et pasteurs de l'Afrique de l'Ouest
ROPPA	:	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SVPP	:	Service Vétérinaire Privé de Proximité
TdRs	:	Termes de Références
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UTL	:	Unité de Transformation de Lait
WILDAF-AO	:	Women in Law and Development in Africa – Afrique de l'Ouest

Résumé exécutif

En mettant en œuvre la troisième phase du Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles (PRAOP-3), la CEDEAO s'investit dans la recherche de solutions durables à l'employabilité des jeunes dans la filière lait local en Afrique de l'Ouest et au Tchad. Cette initiative cherche aussi à répondre aux préoccupations des acteurs de la filière lait local caractérisée par une faible productivité des systèmes d'élevage et une faible valorisation des produits de ladite filière.

Le PRAOP-3 a été conçu pour faciliter le maintien et l'insertion socio-professionnelle des jeunes (hommes et femmes) dans les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires pour : (i) réduire le sous-emploi et le chômage des actifs et, (ii) minimiser l'exode rural et les migrations incontrôlées. Plus précisément, il vise à améliorer l'accès des jeunes (hommes et femmes) à des emplois rémunérateurs dans les chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest et au Tchad, grâce à des actions de la CEDEAO, des Etats, des organisations socioprofessionnelles agricoles et du secteur privé. Les résultats attendus au terme de sa mise en œuvre sont : i) les opportunités d'emplois décents et rémunérateurs pour les jeunes (hommes et femmes) dans la filière lait local sont accrues, grâce aux projets pilotes issus des appels à propositions ; ii) les performances techniques et économiques des chaînes de valeur du lait local sont améliorées, à travers l'accroissement de la productivité et de la production laitières des systèmes d'élevage, l'augmentation des volumes de lait collectés et transformés et, un meilleur accès au marché des produits laitiers locaux ; iii) les conditions d'émergence de chaînes de valeur du lait local performantes et pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes sont améliorées ; iv) les capacités organisationnelles de la CEDEAO/DADR, en matière de pilotage stratégique, de mobilisation des ressources et mise en œuvre des projets, sont renforcées. Le programme est structuré autour de trois composantes : i) la promotion de modèles technico-économiques de renforcement de l'employabilité des jeunes dans la chaîne de valeur sur le lait local ; ii) la création de conditions favorables au développement des chaînes de valeur sur le lait local et ; iii) le renforcement des capacités opérationnelles et de pilotage stratégique de l'ECOWAP.

Après 3 ans de mise en œuvre, l'ARAA a entrepris de conduire une revue en vue de mesurer la performance de mise en œuvre du PRAOP-3, de documenter les facteurs de succès/échec et les bonnes pratiques, de tirer des enseignements et, d'identifier les orientations à mettre en œuvre pour améliorer la mise en œuvre du programme jusqu'à son terme.

Conformément aux termes de référence, la revue à mi-parcours du programme conduite dans une démarche d'auto-évaluation, a été faite à partir des 6 critères (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, durabilité) du CAD pour l'évaluation de l'aide au développement de l'OCDE, plus le critère relatif à la « prise en compte du genre ». Elle s'est appuyée sur une approche raisonnée, basée sur une revue de la littérature et des consultations auprès des parties prenantes. L'appréciation du niveau de satisfaction des différents critères a été faite sur la base de notation en se référant à l'échelle de Lickert : très satisfaisant = 4 ; satisfaisant = 3 ; peu satisfaisant = 2 ; pas satisfaisant = 1 et ; pas du tout satisfaisant = 0.

Au terme de la revue à mi-parcours, et malgré quelques faiblesses techniques relevées, des résultats importants ont été obtenus, avec des effets significatifs sur l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeur lait local. En effet, les résultats de la revue à mi-parcours montrent que :

- i. le programme est pertinent en ce sens qu'il cible bien des besoins prioritaires des jeunes et des acteurs de la filière lait local et qu'il est aligné sur les politiques régionales et nationales de promotion de la filière lait local et de l'employabilité des jeunes ;
- ii. le PRAOP-3 s'exécute en synergie avec d'autres interventions de l'ARAA (PAOLAO, etc.) et des pays (projets sur le développement de la filière lait local et l'emploi des jeunes) ; dès lors sa cohérence est jugée satisfaisante ;

- iii. l'efficacité de la mise en œuvre à mi-parcours du programme est jugée satisfaisante au regard des nombreuses réalisations alignées sur l'objectif spécifique ainsi que le taux d'exécution physique estimé à 61 % ;
- iv. l'efficacité de la mise en œuvre à mi-parcours du PRAOP-3 est jugée satisfaisante au regard, entre autres, du taux d'exécution financière global de 74,15% et de l'indice d'efficacité moyen de 0,82, traduisant une bonne utilisation des ressources mises à disposition pour produire les résultats ;
- v. au regard des mesures et actions prises pour assurer la pérennisation des acquis et la poursuite des activités après la fin de l'intervention, la durabilité des acquis du programme est jugée très satisfaisante ;
- vi. les réalisations n'ayant pas encore produit suffisamment d'effets tangibles, l'impact à mi-parcours de la mise en œuvre du programme est jugé peu satisfaisant et ;
- vii. au regard du niveau élevé d'intégration des besoins et intérêts spécifiques des jeunes femmes et des jeunes hommes d'une part et, de la contribution à la réduction des inégalités de genre, la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du programme à mi-parcours est jugée très satisfaisante.

Plusieurs difficultés ont entravé la mise en œuvre optimale du programme à ce jour. Parmi celles-ci, on peut relever: (i) les retards dans les décaissements de fonds et l'obtention des ANO, lesquels sont souvent dus à la qualité insuffisante des dossiers soumis par les porteurs et à leur non-maîtrise des procédures de demandes de décaissement ; (ii) le dispositif de suivi-évaluation peu performant qui ne permet pas de bien encadrer et renforcer les capacités organisationnelles des porteurs des projets ; (iii) le manque de focalisation de la plupart des projets terrain sur la création d'emplois au profit des jeunes (hommes et femmes) ; (iv) la sous-estimation des coûts de certains projets et la dépréciation des monnaies nationales (inflation, flexibilité), entraînant des surcoûts qui rendent difficile l'atteinte des cibles initiales et ; (v) la faible mobilisation de la contrepartie dont le taux est jugé très élevé par certains des porteurs de projet de terrain.

Lors de la mise en œuvre du programme, des bonnes pratiques qu'il convient de documenter et de mettre à l'échelle ont été identifiées. Il s'agit notamment de : (i) la suppression de la TVA sur le lait local pasteurisé ; (ii) la promotion de la production fourragère hydroponique ; (iii) les campagnes d'insémination artificielle ; (iv) services vétérinaires privés de proximité (SVPP) ; (v) la formation et l'incubation des jeunes ; (vi) ciblage communautaire des jeunes et ; (vii) le *fonds revolving*, mécanisme innovant de financement adaptés aux activités économiques des femmes.

Les principaux enseignements à retenir de ce programme à mi-parcours sont : (i) la prise en compte de l'accompagnement post-formation des jeunes qui se révèle être un facteur essentiel pour la création d'emploi et le maintien des jeunes dans la filière lait local ; (ii) la mise en place de ligne crédit/fonds revolving, mécanismes adaptés pour pallier le problème d'accès au financement des activités génératrices de revenus des femmes ; (iii) l'approche communautaire, efficace pour favoriser l'accès des jeunes femmes et hommes au foncier et garantir la sécurisation de leurs parcelles d'exploitation ; (iv) le principe de faire faire qui favorise la mise en œuvre localement des projets pour autant que les capacités organisationnelles des OP/OPR soient renforcées et ; (v) la réalisation de l'étude de la situation de référence en début de programme qui constitue une étape importante pour fixer le cadre de mesure des progrès.

Afin d'améliorer la performance de mise en œuvre du programme et de pérenniser les nombreux acquis sur le développement des chaînes de valeur du lait local, y compris la mise au point ou l'adaptation de modèles technico-économiques visant à renforcer l'employabilité des jeunes (femmes et hommes), des recommandations ont été formulées. Elles consistent à :

1. mettre en place un dispositif de suivi-accompagnement technique et financier rapproché des projets de terrain, y compris en mettant à contribution les jeunes stagiaires professionnels et des consultants ;
2. élaborer les plans d'achèvement des projets de terrain, y compris les délais d'exécution des activités pendantes, la réallocation des ressources financières nécessaires et l'assistance technique ;
3. procéder, en collaboration avec tous les porteurs de projets, à une planification prévisionnelle de toutes les activités non entamées et non achevées dans les délais contractuels pour permettre une révision du programme, y compris sa date d'achèvement ;
4. procéder à une révision budgétaire pour une meilleure réallocation des ressources en lien avec la planification revue des activités du programme ;
5. adresser une demande de prolongation, sans incidence financière, du délai d'exécution du PRAOP-3 pour assurer un achèvement adéquat des activités nécessaires et suffisantes et la production des effets escomptés des modèles technico économiques développés ;
6. approuver, par un avenant au contrat de subvention, une prolongation de 6 mois sans incidence financière de la durée d'exécution du programme et ;
7. planifier une étude pour la capitalisation des expériences des projets de terrain, y compris la documentation et le partage des bonnes pratiques et les cas/histoires de succès identifiés dans la mise en œuvre des initiatives locales.

1. Introduction

Après trois années d'exécution technique du PRAOP-3 et de la réalisation opérationnelle des projets de terrain, la nécessité d'initier un processus de revue à mi-parcours participative s'est imposée. Cette revue vise à donner l'opportunité aux parties prenantes de porter un regard critique sur leurs interventions dans une perspective d'amélioration. Ce faisant, l'ARAA s'inscrit dans le principe de la redevabilité dans la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP).

1.1. Présentation sommaire du projet

La population dans l'espace de la CEDEAO se caractérise par sa forte proportion de jeunes. En effet, en Afrique de l'Ouest environ 40% de la population a moins de 15 ans et 75% moins de 35 ans. Une forte majorité de ces jeunes n'a pas accès à un emploi suffisamment rémunérateur dans l'économie rurale à cause d'une faible structuration des chaînes de valeurs agricoles et d'exploitations familiales faiblement rentables et très dépendantes des aléas climatiques. Cela comporte des risques de voir les jeunes céder à l'émigration incontrôlée et à l'enrôlement par des groupes extrémistes violents. Le secteur agrosylvopastoral et halieutique possède un potentiel considérable pour faire face aux taux importants de chômage et de pauvreté des jeunes dans la région. Certaines filières, comme celle du lait local, offrent de fortes opportunités d'inverser cette tendance. On estime que seulement 3% des 5 milliards de litres de lait frais produits par an est collectée, transformée et mise en marché, alors que les importations de lait sont estimées à 700 milliards de CFA par an. Dans ce contexte, les défis à relever sont : (i) accroître la productivité du cheptel ; (ii) accroître les volumes de lait collectés et ; (iii) renforcer le tissu de la transformation locale du lait.

Le programme vise à faciliter le maintien et l'insertion socio-professionnelle des jeunes (hommes et femmes) dans les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires de la filière lait local - pour : (i) réduire le sous-emploi et le chômage des actifs, et (ii) minimiser l'exode rural et les migrations incontrôlées.

Les principaux résultats attendus sont : i) des modèles technico-économiques de renforcement de l'employabilité des jeunes dans la chaîne de valeur lait local sont développés et promus ; ii) les jeunes sont formés sur l'utilisation des modèles technico-économiques éprouvés de fourniture d'intrants, de prestation de services, de production, de collecte, de transformation et de distribution des produits laitiers locaux ; iii) les capacités organisationnelles de la CEDEAO/DADR sont renforcées, notamment le pilotage stratégique et la mobilisation des ressources, pour la mise en œuvre des projets.

Les principaux bénéficiaires du programme sont : i) les jeunes hommes et femmes âgés de 18 à 35 ans de l'espace CEDEAO et du Tchad ; ii) les consommateurs, les Etats, les distributeurs d'intrants, les prestataires de service, etc. iii) la Commission de la CEDEAO et plus spécifiquement la Direction Agriculture et du Développement Rural (DADR) et son agence d'exécution, l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA).

Le programme, prévu pour durer de 2022 à 2026, a un coût global de 7 596 901 200 F CFA avec pour principal partenaire financier la Coopération Suisse. Il est mis en œuvre dans les pays d'Afrique de l'Ouest et au Tchad (carte I) à travers des projets terrain répartis dans trois thématiques principales à savoir : l'amélioration de la production laitière local et d'aliment bétail ; la collecte, la transformation et la distribution des produits laitiers locaux et d'équipements spécifiques et ; la prestation de services d'appui-conseil, financiers et non financiers.

Sélection des projets thématiques



Figure 1. Carte de répartition géographique des sous-projets dans la zone d'intervention du PRAOP-3

1.2. Objectifs et résultats attendus de l'évaluation

L'objectif global de la revue à mi-parcours du PRAOP-3 est de rendre compte aux parties prenantes (bénéficiaires, ARAA, Coopération Suisse, etc.) de l'avancement du programme et d'améliorer sa mise en œuvre jusqu'à son terme. En d'autres termes, il s'agit de : i) mesurer et évaluer les réalisations et insuffisances du projet jusqu'à présent, en termes de pertinence, efficacité, efficience et durabilité des résultats du projet, des facteurs affectant la performance et la production des résultats attendus, et des dimensions transversales, dont le genre, et les garanties environnementales et sociales ; ii) tirer des conclusions, des recommandations et des enseignements pour renseigner la mise en œuvre actuelle du programme et améliorer sa performance et ses chances de réussite.

Les résultats attendus de l'auto-évaluation à mi-parcours sont : i) les résultats des activités au cours des 3 premières années de mise en œuvre sont appréciés ; ii) les ajustements sont proposés sur la base des leçons apprises pour que le programme atteigne ses objectifs ; (iii) sur la base des analyses approfondies du cadre des résultats, des constats effectués et, en fonction de la situation, la reformulation du programme est proposée afin de garantir l'atteinte des objectifs ; (iv) les risques liés à l'atteinte des résultats et objectifs du programme sont examinés ; (v) l'efficacité de la mise en œuvre des accords de partenariat est analysée et ; (vi) des recommandations sont formulées pour ajuster, réorienter ou restructurer le programme pour la durée restante de mise en œuvre.

2. Méthodologie

L'exercice de revue à mi-parcours a été conduit dans une dynamique d'auto-évaluation dirigée par l'équipe de la coordination régionale, avec l'appui d'un consultant facilitateur. Il a consisté en une revue documentaire, des concertations d'auto-évaluation des projets de terrain et un atelier régional d'auto-évaluation.

2.1. Critères de la revue à mi-parcours

La revue s'est fondée sur les critères classiques d'évaluation notamment la pertinence, la cohérence (interne), l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et la prise en compte du genre. Par ailleurs, les facteurs de succès et d'échec, les difficultés rencontrées, les leçons apprises, les bonnes pratiques et des recommandations ont aussi été considérés dans le guide d'entretien d'auto-évaluation. Pour chaque critère, une note traduisant le degré de satisfaction a été octroyée en se basant sur l'échelle de Likert (très satisfaisant=4 ; satisfaisant=3 ; peu satisfaisant=2 ; pas satisfaisant=1 ; pas du tout satisfaisant=0).

2.2. Déroulement de la revue à mi-parcours

La mise en œuvre de la revue à mi-parcours a consisté en une revue documentaire, des concertations au niveau des projets de terrain et un atelier régional de validation des rapports provisoires d'auto-évaluation élaborés par les porteurs de projets et par l'équipe régionale de coordination du PRAOP-3.

2.2.1. La revue documentaire

La revue documentaire a consisté en une analyse des documents stratégiques de pilotage de la politique agricole entre autres : la stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur ASPH, l'offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur lait local en Afrique de l'Ouest et leurs programmes prioritaires d'investissement (PPI). Le document du projet et les divers rapports de mise en œuvre des plans de travail et budgets annuels (PTBA), les rapports des projets terrain ont été exploités, ainsi que les aide-mémoires des différentes missions de supervision menées auprès des porteurs, ont aussi été exploités.

2.2.2. Les concertations d'auto-évaluation des projets de terrain

Au niveau de chaque projet de terrain du Programme, une concertation de l'équipe de coordination, des partenaires de mise en œuvre et des représentants des bénéficiaires, a été organisée. Elle a permis de renseigner le guide d'entretien portant sur les 6 critères d'évaluation retenus, ainsi que sur les orientations relatives à la poursuite des projets de terrain. Au terme de la concertation, un rapport d'auto-évaluation de chaque projet de terrain a été élaboré et soumis à la Coordination régionale du PRAOP-3.

2.2.3. L'atelier régional de revue à mi-parcours

Organisé par l'agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA), l'atelier de revue à mi-parcours du PRAOP-3 s'est déroulé du 5 au 8 août 2025 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Ont pris part à l'atelier, l'équipe régionale du Programme, les porteurs de projets de terrain, des projets/programmes comme le PRISMA, le PACBAO, le projet Stock II et le PAOLAO et des cadres de l'ARAA et de la direction de l'agriculture et du développement rural (DADR).

L'atelier a servi de cadre pour : (i) la présentation et la validation des rapports d'auto-évaluation des projets de terrain (Composante 1) et ; (ii) l'auto-évaluation des dimensions régionales (Composantes 2 et 3) du Programme.

2.3. Les limites de la méthodologie

La principale limite tient à l'insuffisance du temps qui n'a pas permis d'analyser à fond la documentation et d'impliquer certains acteurs au niveau managérial et opérationnel. Toutefois, cette limite méthodologique ne remet pas en cause la qualité des résultats de l'auto-évaluation.

3. Les résultats de l'évaluation

Les résultats de l'évaluation à mi-parcours sont présentés ci-dessous selon les critères d'évaluation et selon les composantes du programme.

3.1. La pertinence

La pertinence est la mesure selon laquelle les objectifs de l'action correspondent aux attentes des usagers/bénéficiaires et aux besoins du territoire. Elle concerne la valeur ajoutée du programme en répondant à la question suivante : sa mise en œuvre est-elle motivée ?

3.1.1. Réponse aux problèmes, besoins et priorités des bénéficiaires

La CEDEAO est confrontée à de nombreux défis qui ont un impact non seulement sur les conditions de vie des populations mais aussi sur la stabilité politique et sécuritaire de la région. Au nombre de ces défis figurent **le chômage et le sous-emploi des jeunes, la faible valorisation et performance de la filière lait local et le manque d'un environnement favorable à l'insertion des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique** qui rendent la jeunesse vulnérable à l'attrait exercé par les groupes terroristes et extrémistes. La hausse du taux de chômage de 2024 à 2025 (Tableau 1) montre une persistance du taux de chômage qui justifie la pertinence du programme.

Tableau 1. Evolution du taux de chômage des jeunes de 15-24 ans en Afrique de l'Ouest (principalement dans l'UEMOA)

Année	Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) en Afrique de l'Ouest / UEMOA (%)	Commentaires principaux
2024	20,6% ¹	Baisse significative de 6,6 points grâce à la reprise urbaine
Premier trimestre 2025	22,2% (estimé, +1,6 point par rapport à fin 2024) ²	Légère remontée du chômage des jeunes au 1er trimestre 2025

Reconnaissant la nécessité d'intégrer et d'autonomiser les jeunes dans l'agriculture, les décideurs ont pris une série d'engagements axés sur les jeunes aux niveaux continental et régional. La Déclaration de Malabo de l'Union africaine de 2014 sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et des moyens de subsistance améliorés engage les États membres à créer des opportunités d'emploi pour au moins 30 pour cent des jeunes dans les filières agricoles. La vision de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) adoptée en 2015 est de parvenir à « un secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique moderne et compétitif, inclusif et durable, garant d'emplois décents, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la souveraineté alimentaire ». En effet, non seulement le secteur agricole est essentiel pour soutenir les économies des pays en Afrique de l'Ouest, il possède un potentiel considérable pour faire face aux taux importants de chômage et de pauvreté des jeunes dans la région. Néanmoins, la tendance des jeunes à se désintéresser de plus en plus du mode de vie de l'agriculture ainsi

¹ <https://dabafinance.com/fr/nouvelles/le-ch-mage-dans-l-uemoa-tombe---l-l-6--gr-ce-au-renforcement-du-march--de-l-emploi-urbain>

² <https://www.agenceecofin.com/actualites/l706-129265-le-taux-de-chomage-dans-l-uemoa-baisse-a-l-l-6-au-premier-trimestre-2025>

que les freins multidimensionnels (climatique, environnemental, social, technologique, financier, politique, etc.) à l'entrepreneuriat agricole peuvent remettre en cause le potentiel d'implication des jeunes dans l'agriculture.

3.1.2. Cohérence de l'intervention du programme avec les priorités et politiques nationales et régionales

Le PRAOP-3 est aligné avec les priorités et les orientations de la politique agricole de la CEDEAO et ses déclinaisons opérationnelles, le programme régional d'investissement agricole et nutritionnel (PRIAN), la stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique, l'offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'ouest et les programmes prioritaires d'investissement (PPI emplois jeunes et PPI offensive lait) y afférents. La politique agricole régionale de la CEDEAO est une déclinaison du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) de l'Union Africaine.

Les principaux résultats de l'ECOWAP auxquels le PRAOP-3 participe sont l'objectif spécifique 2 « promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles et inclusives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional » et son résultats 2.2 « les unités de transformation agro-alimentaire sont capables de répondre aux besoins et exigences du marché régional et international », et l'objectif spécifique 4 « améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire » et le 4.2 « l'environnement des affaires des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires est incitatif et favorise des investissements privés accrus »

Le PRAOP-3 s'inscrit dans la mise en œuvre combinée des deux programmes d'investissement prioritaires élaborés pour opérationnaliser les stratégies régionales sur l'employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique et la stratégie de promotion des chaînes de valeur de la filière lait local en Afrique de l'Ouest dit « Offensive lait ».

En outre, le PRAOP-3 est pertinent au regard de son alignement sur des politiques et stratégies nationales des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad. En effet, au cours de la dernière décennie, la reconnaissance croissante du rôle stratégique de la filière lait local dans la sécurité alimentaire, la création d'emplois ruraux et la réduction des importations a incité plusieurs pays de la sous-région à initier, renforcer ou adapter leurs politiques et mesures de soutien. Cette évolution s'est traduite par la formulation de cadres stratégiques, la mise en œuvre d'initiatives pilotes, la création d'incitations fiscales et douanières, et la montée en puissance d'alliances multipartites plaidant pour un meilleur ancrage du lait local dans les chaînes de valeur agroalimentaires.

Ainsi, certains pays ont adopté ou renforcé des stratégies sectorielles intégrant clairement la promotion du lait local :

- **Sénégal** : Depuis 2018, la stratégie nationale de développement de l'élevage (SNDE) a intégré une composante forte sur le lait local. L'État a adopté une approche territoriale avec la promotion des mini-laiteries de proximité, soutenues par des projets comme le PRAPS, avec des exonérations fiscales pour les investissements dans les unités de transformation. L'importation de génisses améliorées et les formations techniques visent à renforcer la productivité locale.
- **Côte d'Ivoire** : La politique de relance de la production laitière s'est accélérée à partir de 2019 avec l'ambition de couvrir 50% des besoins en lait avec la production locale à l'horizon 2030. L'État a mis en place des partenariats public-privé (PPP) avec des industriels pour promouvoir la collecte locale (ex. : collaboration entre l'État et la laiterie Tetra Pak dans le nord).

- **Mali et Burkina Faso** : Ces pays ont intégré des objectifs ambitieux de souveraineté laitière dans leur plan national d'investissement agricole. Le Burkina Faso, à travers le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE 2010-2025), a appuyé la structuration de centres de collecte et le développement de la chaîne de froid. Le Mali, pour sa part, a facilité l'accès à des intrants et équipements de traite, avec des dispositifs de subventions ciblées.

3.1.3. Employabilité des jeunes et actions du programme

Les actions mises en œuvre à travers les 24 projets terrains dans 11 pays de la CEDEAO et le Tchad portent sur les formations en gestion, l'appui à l'équipement et le coaching technique et ont permis à plusieurs jeunes de créer ou renforcer des mini-entreprises dans la chaîne de valeur lait (Figures 2 et 3). Ces actions constituent des réponses pertinentes aux défis annoncés plus haut et méritent d'être renforcées.



Figure 2. UMPLB - Formation de 20 jeunes en marketing digital



Figure 3. IPROLAIT - Dotation en équipement des bénéficiaires

L'évaluation à mi-parcours confirme la pertinence du programme : celui-ci était opportun au moment de son élaboration et reste toujours pertinent à ce jour. Le programme est approprié et adapté aux besoins des jeunes, des communautés ainsi que des partenaires locaux. La pertinence du programme, tant au niveau de la conception qu'à celui de la mise en œuvre, est jugée très satisfaisante avec une note de 4/4.

3.2. Cohérence

Ce critère vise à analyser *dans quelle mesure l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution*. La cohérence interne, qui a été retenue dans le cadre de la présente auto-évaluation à mi-parcours, concerne les synergies et les interdépendances entre les interventions menées par la même institution, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents.

3.2.1. Cohérence de la théorie du changement du programme

Le PRAOP-3 repose sur la logique de changement suivante : si (i) les performances techniques et économiques des chaînes de valeur du lait local sont améliorées (Effet à court terme 1), (ii) les conditions d'émergence de chaînes de valeur du lait local performantes et pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes sont créées (Effet à court terme 2), et (iii) le financement des programmes mobilisateurs des OPR sur l'employabilité des jeunes est renforcé, alors il sera possible de créer 17 500 emplois décents et rémunérateurs dans les chaînes de valeur du lait local au profit des jeunes (hommes et femmes) (Effet à moyen terme) et, contribuer ainsi à la réduction de l'exode rural et de l'immigration incontrôlée des jeunes en Afrique de l'Ouest. Cette hypothèse reste plausible au regard des contraintes auxquelles sont confrontées les populations cibles du Programme et des opportunités qu'offrent l'environnement socioéconomique et biophysique. Les activités prévues et mises en œuvre dans le cadre du Programme ont des liens de causalité probants avec les trois effets recherchés. Ces activités sont articulées autour de trois axes d'intervention se rapportant à la promotion de modèles technico-économiques, à la formation des jeunes à l'utilisation desdits modèles et au renforcement des capacités organisationnelles (pilotage stratégique, mobilisation des ressources, mise en œuvre des projets) de la CEDEAO (DADR et ARAA). Toutefois, certains liens de cause à effet entre les extrants et les résultats-clés (effets à court terme) et/ou avec l'effet à moyen terme, ne sont pas suffisamment solides et/ou directs. A titre d'exemple, la formation des jeunes, sans leur accompagnement conséquent (accès aux équipements et au financement entre autres), ne permettra pas la création d'une masse critique d'emplois décents et rémunérateurs à leur profit dans les chaînes de valeur du lait local.

3.2.2. Synergies et complémentarités avec d'autres interventions menées par la CEDEAO/ARAA et par d'autres institutions

La cohérence interne est aussi analysée en considérant le niveau de complémentarité entre le PRAOP-3 et les autres projets/programmes pilotés par la CEDEAO/ARAA. Vu sous cet angle, il convient de noter que la conception et la mise en œuvre du PRAOP-3, de même que celles du PAOLAO entre autres, sont sous-tendues par la Stratégie régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest et par la Stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique dans l'espace CEDEAO. Ces 2 programmes sont mis en œuvre selon le principe de la complémentarité thématique pour concourir de manière synergique à l'atteinte de l'objectif principal du projet consolidé et qui est « *L'exode rural et l'émigration incontrôlé des jeunes sont réduits à travers leur insertion professionnelle dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique et dans les chaînes de valeur agroalimentaires* ». Pour garantir une assise territoriale à cette complémentarité thématique et consolider les acquis du PRAOP-3, le PAOLAO gagnerait à identifier ses projets de terrain en ciblant les bassins laitiers/zones d'intervention couvertes par le PRAOP-3. Enfin, la cohérence préconisée dès la conception est matérialisée par une planification conjointe annuelle des activités des 2 entre le PRAOP-3 et le PAOLAO, à travers la revue annuelle des projets et programmes de mise en œuvre de l'ECOWAP.

Pour plus d'impact, le programme collabore avec d'autres organisations ayant les mêmes objectifs de développement orientés sur l'emploi des jeunes. Néanmoins, il faut relever qu'en dehors des 05 OPR (RBM, APESS, ROPPA, AFAO-WAWA et WiLDAF) avec leur programme mobilisateur pour

l'employabilité des jeunes, aucun programme de l'ARAA n'est sur la filière lait local avec un focus sur l'employabilité des jeunes.

Au regard de la cohérence de la logique d'intervention du programme et de ses synergies et complémentarités avec les autres interventions de la CEDEAO/ARAA, la cohérence interne du PRAOP-3 est jugée satisfaisante, avec un score de 3 sur 4.

3.3. L'efficacité

3.3.1. Principales réalisations à mi-parcours

Les principales réalisations du programme à fin juillet 2025 se déclinent par composante comme suit.

Composante 1. Promotion de modèles technico-économiques de renforcement de l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeur ASPH et la promotion du lait local

- la sélection et le financement de 24 initiatives pilotes d'insertion des jeunes dans la mise en place de mini-fermes laitières de type familial, de fermes laitières intensives, de modèles de centre de collecte, de mini-laiteries de transformation, de plateformes d'innovation aux services des acteurs, etc. ;
- la mise en œuvre de 24 modèles technico-économiques, 120 fermes laitières, 304 ha de parcelles fourragères (Figures 4 et 5), 39 centres de collectes (Figure 6), 29 mini-laiteries, 26 points d'eau, 836 vaches inséminées, 3 721 638 litres de lait collecté et 3 339 524 litres transformés ;



Figure 4. CNMDE - Jeunes récoltant du fourrage



Figure 5. Magasin de stockage de fourrage



Figure 6. CORET - Centre de collecte de lait Ladduga au Nigéria

- l'appui à 17 827 jeunes hommes et jeunes femmes, la formation de 9 688 jeunes dont 5 100 femmes, la création de 15 509 emplois dont 7 773 pour les femmes, l'équipement de 2 203 jeunes (1 876 jeunes femmes) en matériels relevant de leurs domaines d'activités ;
- le renforcement des capacités de 82 cadres des porteurs de projets pilotes d'insertion des jeunes et mini ferme laitière de type familiale, fermes laitières intensives, modèle de centre de collecte multiservices, mini laiterie de transformation, plateforme d'innovation des acteurs, etc. ;
- le recrutement et le déploiement de douze (12) stagiaires professionnels dont neuf (09) au niveau national et trois (03) au niveau régional (Figure 7) et ;
- la réalisation de l'étude de la situation de référence du programme.



Figure 7. Vue de quelques stagiaires professionnels du PRAOP-3

Après 3 ans de mise en œuvre du PRAOP3, les résultats obtenus sur cette composante sont consignés dans le Tableau 2. Le taux d'exécution physique de cette composante est de 67%, ce qui traduit une bonne performance de mise en œuvre à mi-parcours. Toutefois, on observe une disparité dans la performance de mise en œuvre des projets de terrain. Celle-ci est globalement satisfaisante pour la plupart des projets de terrain, à l'exception des projets portés par CODIEXPERT, UMPLB, ROPPA, FERLAIT, AMEN et CICS qui ont enregistré un taux d' exécution physique inférieur à 50% (Annexe 5). Dès lors, un suivi-accompagnement rapproché de ces projets est nécessaire pour améliorer leur performance et garantir l'atteinte de leurs objectifs spécifiques d'ici leur date de clôture prévue pour décembre 2025.

Tableau 2. Réalisations au titre de la composante I du PRAOP-3

Composante I : Promotion de modèles technico- économiques de renforcement de l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeur ASPH et la promotion du lait local	Taux d'exécution physique
Activité I. 1. Lancer l'appel à propositions de projets sur des initiatives pilotes d'insertion des jeunes dans la mise en place de mini-fermes laitières de type familial, de fermes laitières intensives, de modèles de centre de collecte multiservices, de mini-laiteries de transformation, de plateformes d'innovation aux services des acteurs, etc.	100%
Activité I. 2. Sélectionner et financer des initiatives pilotes d'insertion des jeunes dans la mise en place de mini-fermes laitières de type familial, de fermes laitières intensives, de modèles de centre de collecte multiservices, de mini-laiteries de transformation, de plateformes d'innovation aux services des acteurs, etc.	70%

Activité I. 3. Renforcer les capacités des porteurs de projets pilotes d'insertion des jeunes et mini ferme laitière de type familiale, fermes laitières intensives, modèle de centre de collecte multiservices, mini laiterie de transformation, plateforme d'innovation des acteurs, etc.	50%
Activité I. 4. Suivre, évaluer et assurer la communication et la visibilité des actions mises en œuvre par les porteurs d'initiatives.	50%
Activité I. 5. Appuyer le réseautage des plateformes d'information, de formation et d'incubation des jeunes pour leur employabilité dans les chaînes de valeur du lait local	30%
Activité I. 6. Capitaliser les acquis des projets pilotes et assurer la diffusion pour renforcer la pérennisation des actions.	20%
Activité I. 7. Lancer un programme d'immersion de jeunes professionnels et assistance locale pour appuyer le suivi terrain des projets.	100%
Total composante I	67%

Composante 2. Création d'un environnement favorable au développement des chaînes de valeur sur le lait local

Cette composante vise à améliorer les conditions d'émergence de chaînes de valeur du lait local performantes et pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes. Les actions ciblées visent la création d'environnement favorable en renforcement des modèles technico économiques mis en œuvre dans la composante 1. Les principales activités réalisées au cours des trois premières années sont résumées dans le Tableau 3 avec des niveaux de réalisation y afférents.

Tableau 3. : Réalisations de la Composante 2 à mi-parcours de la mise en œuvre du PRAOP-3

No	Activités	Taux de réalisation
1	Activité 2. 1. Soutenir la revue des politiques et stratégie nationales de développement et de sécurisation de la filière lait local	40%
2	Activité 2. 2. Faciliter l'accès à l'alimentation pour le bétail, à l'insémination artificielle et aux services vétérinaires	20%
3	Activité 2. 3. Renforcer les capacités nationales sur les mesures incitatives dans la promotion de la filière lait local et la promotion de l'emploi des jeunes.	0%
4	Activité 2. 4. Appuyer la formation et l'incubation des jeunes pour leur employabilité dans les chaînes de valeur du lait local	0%
5	Activité 2. 5. Soutenir l'organisation d'évènements régionaux/internationaux de capitalisation et de partage des expériences sur la promotion de la filière lait local	0%
6	Activité 2. 6. Soutenir l'organisation de réunions décisionnelles de haut niveau de la CEDEAO (Comité technique ministériel spécialisé Agriculture et Alimentation de la CEDEAO, Parlement de la CEDEAO) et des réunions/missions techniques de mobilisation des partenaires techniques et financiers pour des engagements de soutien à la filière lait local.	20%
Total Composante II		14%

Les principales réalisations enregistrées à ce jour portent sur la revue des politiques et stratégie nationales de développement et de sécurisation de la filière lait local et le soutien à l'organisation d'évènements régionaux/internationaux de capitalisation et de partage des expériences sur la promotion de la filière lait local.

La réalisation de la revue des politiques et stratégie nationales de développement et de sécurisation de la filière lait local. Au cours des dix dernières années, l'Offensive régionale pour la promotion du lait local a permis d'amorcer une dynamique structurante autour de la filière laitière dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et au Tchad. Bien que les résultats soient encore inégaux, des impacts concrets sont visibles selon les trois axes stratégiques définis. A titre d'illustration, suivant l'axe « Accroître la production, la productivité et la collecte du lait local » au Mali par exemple grâce à la mise en œuvre du Programme national de développement de la filière lait (PNDFL) et au soutien des projets tels que le PADEL-M, les capacités des éleveurs ont été renforcées à travers l'introduction de races améliorées, l'amélioration de l'alimentation animale et la création de centres de collecte. Sur axe l'axe 3 : « Améliorer l'accès au marché des produits laitiers locaux », les effets sont contrastés. Au **Sénégal** et en **Côte d'Ivoire**, des campagnes de **promotion du lait local** ont été menées (Figure 8), notamment à travers le label "**N'deye Lait**" ou des journées nationales du lait local. Ces initiatives ont permis d'**améliorer la visibilité des produits transformés localement** et d'encourager leur présence dans certains supermarchés urbains. Cependant, la **compétitivité prix** reste un défi de taille. Malgré ces efforts, le secteur reste peu attractif pour être un puissant vecteur d'employabilité pour les jeunes. Ce qui nécessite de la part des acteurs (CEDEAO, Etats, OPR, secteur privé, etc.) des actions fortes et vigoureuses.



Figure 8. UMPLB - Promotion des produits laitiers d'une bénéficiaire à Bobo- Dioulasso, au Burkina Faso

Le soutien à l'organisation d'évènements régionaux/internationaux de capitalisation et de partage des expériences sur la promotion de la filière lait local s'est traduit par l'appui aux OPR et au management de la CEDAO pour leur participation à la réunion préparatoire et proprement dite de Nouakchott plus10. En termes d'objectif, Nouakchott +10 s'est appuyé sur des réalisations, des acquis, des gaps pour mobiliser des ressources en vue de financer des programmes majeurs : emploi des jeunes, production de fourrage/aliment bétail, commercialisation du bétail, etc. Au cours de cet atelier, les OPR ont plaidé pour la conception d'un programme régional ambitieux, couvrant les pays sahéliens et les pays côtiers, en phase avec les flux de transhumance et de commerce du bétail. Dans cette perspective plusieurs actions cruciales sont mises en avant par les participants. En lien avec les objectifs de développement du PRAOP3, les OPR ont vivement recommandé « un renforcement des chaînes de valeur des systèmes pastoraux et agro-pastoraux pour améliorer leur contribution à la création d'emplois décents et de revenus pour les jeunes (hommes et femmes) » mais surtout souhaité « la consolidation de la citoyenneté des éleveurs (pasteurs

et agro-pasteurs) et appuyer la mise en place de dispositifs de formation adaptés aux enfants et aux jeunes pastorales à travers l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales d'éducation et de formation professionnelle des jeunes pasteurs ».

Après 3 ans de mise en œuvre du PRAOP-3, les résultats de cette Composante sont jugés peu satisfaisants avec un taux d'exécution physique très faible de 14%. Cette faible performance résulte du manque de proactivité de la part des partenaires de mise en œuvre que sont les partenaires de la plateforme d'emplois jeunes sur l'activité de « la facilitation de l'accès à l'alimentation pour le bétail, à l'insémination artificielle et aux services vétérinaires ». Quant aux activités « le renforcement des capacités nationales sur les mesures incitatives dans la promotion de la filière lait local et la promotion de l'emploi des jeunes » et « l'appui à la formation et l'incubation des jeunes pour leur employabilité dans les chaînes de valeur du lait local », elles sont planifiées pour être réalisées la dernière année après avoir identifié les meilleures pratiques sur la mise en œuvre des 24 modèles technico-économiques. Enfin, les deux dernières activités connaîtront un essor vers la fin de l'année avec l'organisation des réunions institutionnelles de la CEDEAO.

Composante 3. Renforcement des capacités opérationnelles et de pilotage stratégique de l'ECOWAP

- l'appui à l'évaluation des capacités organisationnelles de la CEDEAO/DADR en utilisant l'outil Organizational Capacity Assessment (OCA), notamment dans le domaine de la mobilisation des ressources et de la gestion des projets, dans le cadre du processus de certification ISO 9001 version 2015 de l'ARAA ;
- l'appui à la participation de la CEDEAO et des OPR à des rencontres majeures de pilotage ou d'opérationnalisation de l'ECOWAP, notamment sur la filière lait local ;
- l'organisation de 3 Comités de Techniques de Suivi (CTS) des projets/programmes, de 02 comités de pilotages (COPIL), l'élaboration de 16 rapports techniques et financiers trimestriels et annuels et la réalisation de 3 audits financiers annuels certifiés sans réserve. Les principales orientations de ces assises pour le programme sont entre autres : i) l'implication de l'ensemble des acteurs dans le suivi et la supervision des projets terrain ; ii) la mutualisation moyens pour les études stratégiques sur la filière lait avec le PAOLAO afin de dégager des économies de ressources qui pourraient être affectées à d'autres activités ; iii) l'accompagnement des porteurs de projets de terrain en vue de la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques au fur et à mesure de la réalisation des activités ; iv) le renforcement de la communication sur le programme, v) la collecte des données pour renseigner les principaux indicateurs du programme (accroissement des revenus, la création d'emplois, quantité de lait produit par vaches, volume de lait collecté et transformé, etc.).

Le niveau d'atteinte des résultats de la composante 3 est présenté dans le Tableau 4. Avec un taux de réalisation de 57%, la performance de mise en œuvre de cette composante est jugée satisfaisante.

Tableau 4. Réalisations de la composante 2 à mi-parcours de la mise en œuvre du PRAOP-3

Composante 3 : Renforcement des capacités opérationnelles et de pilotage stratégique du Département Agriculture et Développement Rural de la CEDEAO	Taux de réalisation
Activité 3. 1. Analyser/évaluer les capacités organisationnelles de la CEDEAO/DADR en utilisant l'outil OCA, notamment dans le domaine de la mobilisation des ressources et de la gestion des projets.	20%
Activité 3. 2. Réaliser des études stratégiques initiées par la CEDEAO et les OPR sur la filière lait local en vue de prise en compte dans la revue de la politique agricole régionale de la CEDEAO et des stratégies de mises à l'échelle des bonnes pratiques.	10%

Activité 3. 3. Assurer la participation de la CEDEAO et des OPR à des rencontres majeures de pilotage ou d'opérationnalisation de l'ECOWAP, notamment sur la filière lait local	50%
Activité 3. 4. Appuyer les OPR dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de leur programme mobilisateur sur l'employabilité des jeunes	30%
Activité 3. 5. Contribuer à la dynamisation et à l'animation du Comité de veille et d'action des OPR	100%
Activité 3. 6. Assurer la Coordination, le pilotage du projet (comités de pilotage, autres) et la conduite des audits et évaluations externes	60%
Total composante 3	57%

3.3.2. Appréciation sur la qualité des réalisations du programme

La plupart des réalisations du programme ont été faites conformément aux procédures de gestion technique, comptable et financière des micro-projets de la CEDEAO et en conformité avec les normes et standards techniques nationaux et internationaux.

Les fermes laitières réalisées sont certes de petites tailles mais comportent les infrastructures nécessaires à leur bon fonctionnement. Elles comportent souvent des infrastructures de base comme des étables, des aires de traite, et des systèmes de stockage du lait, et aussi des équipements d'hygiène et le bien-être des animaux

La plupart des formations réalisées débouchent sur des qualifications reconnues par les Etats (certificat de qualification professionnelle-CQP) comme le cas dans la mise en œuvre des projets portés par l'UMPLB et l'APSS au Burkina Faso.

Lors de l'installation des 304 ha de parcelles fourragères à base de graminées pérennes (Maralfalfa, Panicum maximum, etc.), des systèmes d'irrigation ont été pris en compte, ce qui permet de produire des fourrages en toutes saisons pour les animaux (modèle mis en avant par les porteurs comme ACED au Bénin, CNMDE au Sénégal et ROPPA au Burkina Faso).

La plupart unités artisanales, semi-industrielles et industrielles de transformation laitière ont été construites et équipées sous la supervision des ministères de tutelle à travers leurs bras techniques dans les zones d'intervention. C'est le cas notamment de l'unité semi-industrielle mise en place par l'AAN dans l'île de Vincente au Cap Vert.

L'une des contrainte à lever par le programme à travers ses interventions est la mise à disposition des consommateurs des produits laitiers diversifiés et de qualité. Pour atteindre cet objectif, l'une des approches développées est non seulement le marketing digital mais aussi la délivrance d'un service de proximité par la mise en place des « Resto lait ». Afin de mettre à la disposition des consommateurs des produits laitiers d'origine locale de qualité tout en améliorer leur compétitivité vis-à-vis des produits laitiers importés, les « resto lait » ne reçoivent et vente que des produits certifiés et labellisés « Faso lait ». Quoique que cela ne soit une exigence du bailleur, mais s'inscrivant dans le principe de la CEDEAO, certains micro-projets, qui présentent des nuisances (odeurs autour des centres de collecte ou des unités de transformation du lait), sont mis en œuvre dans le respect des normes environnementales. Ainsi, des assistantes d'hygiènes sont mises à la disposition des quatre mini-laiteries promues par RADIG en Guinée forestière pour appuyer les coopératives de femmes dans la gestion des eaux usées. En outre, des plans de gestion environnementale et sociale, suivant les normes de la Banque Mondiale, ont été élaborés pour chacun des 13 clusters de production et de transformation laitière promus dans le cadre du projet porté par Forlaj group au Bénin.

3.3.3. Difficultés ayant affecté la mise en œuvre des activités du programme

Au niveau de la coordination régionale, les difficultés majeures relevées sont :

1. l'absence, au sein de l'équipe de gestion, d'un spécialiste en filière animale ;
2. le retard dans l'obtention des ANO et ;
3. la lenteur dans la demande de la deuxième tranche par les porteurs.

S'agissant des porteurs de projets de terrain, les difficultés rencontrées sont :

1. la faiblesse technique de certaines équipes de gestion et ;
2. la faible maîtrise des procédures de gestion technique, financière, comptable et administrative de la CEDEAO.

Par ailleurs, l'insécurité persistante dans certaines régions où sont menées les activités du programme n'ont pas favorisé leur réalisation en dans les délais impartis.

3.3.4. Utilisation des réalisations par les bénéficiaires

L'appropriation des résultats des projets par les bénéficiaires finaux témoigne de la cohérence entre les besoins exprimés et les actions des projets. Cette appropriation révèle aussi que l'identification des besoins s'est faite de manière participative et inclusive. Dans la plupart des cas, les initiatives locales ont eu l'adhésion des autorités locales et des services techniques déconcentrés. Bref, les initiatives pilotes sont pertinentes en raison de leur lien avec les politiques locales et nationales de développement sectoriel.

S'agissant de la thématique 1 « *Amélioration de la production laitière et aliments bétail* », le projet porté par ACED « *Projet de mise en place d'unités de production d'aliments pour bétail au Bénin* » dans le département de Borgou (Nord Bénin) répond, non seulement à la politique de sédentarisation des éleveurs promue par le gouvernement, mais permet aussi de répondre au déficit récurrent de fourrages dans la commune. Il en est de même pour les fermes laitières, les parcelles fourragères et le magasin de stockage mis en place par la CNMDE au Sénégal pour répondre aux besoins des communautés de Nguekhokh et Tataguine. Les points d'eau installés sont à la fois appropriés par les communautés pour les besoins personnels et l'abreuvement des animaux.

Quant à la thématique 2 « *Collecte, transformation, distribution des produits laitiers locaux et des équipements spécifiques* », les jeunes filles formées par AFAO-WAWA sont immédiatement installées grâce à un système de micro-crédit (fond revolving). L'utilisation des solutions numériques promues par le programme dans le cadre du projet porté par le RBM contribuera de manière significative à renforcer l'attractivité des jeunes vers les métiers de la filière lait local (Figure 9).



Figure 9. Remise des prix aux 5 jeunes dont les solutions numériques permettent d'améliorer l'attractivité des jeunes dans la filière lait local

3.3.5. Lien des réalisations avec les changements souhaités au niveau des utilisateurs

Les réalisations délivrées par le programme sont en parfaite cohérence avec les changements escomptés en ce sens que les chaînes de valeur du lait local, malgré leur caractère embryonnaire, se mettent en place avec des relations d'affaires entre les acteurs des divers maillons. On observe aussi des relations avec d'autres catégories d'acteurs à travers la délivrance des services financiers et non financiers aux bénéficiaires directs des initiatives locales. Ces différentes chaînes de valeurs ont formé plus de 9 000 jeunes et créé plus de 5 000 emplois dont 2 515 pour les jeunes femmes.

En Côte d'Ivoire, la « Maison du Paysan », partenaire du projet « foyer d'intensification de l'élevage en Côte d'Ivoire », participe à la formation des jeunes éleveurs en technique d'élevage et de gestion des fermes laitières et de parcelles fourragères. L'implication des jeunes hommes et femmes dans les différents maillons des chaînes de valeur concourt à les fixer dans leur terroir.

Ces changements résultent de la combinaison des effets induits des résultats des composantes du programme. La composante 1 dont l'objectif est d'améliorer les performances des chaînes de valeur du lait local et d'y offrir des opportunités d'emploi massif pour les jeunes a permis de sélectionner 24 initiatives locales qui mettent en œuvre des modèles technico économiques de promotion des chaînes de valeur de lait local et de création d'emplois pour les jeunes hommes et femmes. Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 « Création d'un environnement favorable au développement des chaînes de valeur sur le lait local », les projets de terrain ont contribué à l'atteinte de son objectif qui est « l'amélioration des conditions d'émergence de chaînes de valeur du lait local performantes et pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes ». Ainsi, la revue des politiques et stratégies de développement et de sécurisation de la filière lait local des Etats membres de la CEDEAO a permis d'apprécier les efforts fait par les Etats dans la promotion de la filière, mais aussi les défis qui restent à relever par chacun des Etats membres.

Par ailleurs les activités comme la facilitation de l'accès à l'alimentation pour le bétail, à l'insémination artificielle et aux services vétérinaires et le renforcement des capacités nationales sur les mesures incitatives pour la promotion de la filière lait local et la promotion de l'emploi des jeunes ont contribué à renforcer l'accès à moindre coût à l'aliment bétail, les services vétérinaires de proximité et à leur système d'approvisionnement en médicaments (exemple de la formation, la dotation en kit et installation des auxiliaires vétérinaires villageois dans le cadre du projet porté par l'AREN).

3.3.6. Facteurs ayant affecté positivement les réalisations

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, les principaux facteurs ayant affecté positivement les réalisations sont : i) l'engagement des parties prenantes à tous les niveaux, la cohérence des actions des initiatives pilotes avec les besoins réels des bénéficiaires et des politiques sectorielles des Etats ; ii) l'adhésion des parties prenantes à la mise en œuvre des activités et ; iii) le suivi rapproché des projets terrain par la coordination régionale. La bonne gestion des ressources financière à tous les niveaux, le respect des engagements des partenaires (CEDEAO, DDC et porteurs de projets), la bonne réceptivité des observations et commentaires sur les dossiers types soumis pour revue ont également contribué à la bonne mise en œuvre du programme.

3.3.7. Facteurs ayant affecté négativement les réalisations

Les facteurs qui ont affecté négativement les réalisations sont : i) l'insécurité grandissante dans certaines zones d'intervention : Sahel central, nord Bénin et nord Togo ; ii) les conflits récurrents entre éleveur/agriculteurs en Guinée forestière et ; iii) la sortie du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO qui affecte la visibilité du programme dans la région. En outre, le démarrage tardif du

programme, l'inflation économique au niveau régional, la fluctuation du cours du dollar et la faible maîtrise des procédures d'acquisition par les porteurs de projet de terrain ont entaché l'efficacité, l'efficience et l'impact du programme.

3.3.8. Taux de réalisation physique à ce jour

Prenant en compte les réalisations au niveau des 3 composantes, le taux de réalisation physique du programme au 30 juin 2025 s'établit à 61% (Tableau 5).

Tableau 5. Niveau de réalisation des indicateurs du programme à mi-parcours

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs	Valeur de référence	Cible	Réalisation (2022 à 2025)	Taux de réalisation
Impact (objectif général)	Indicateurs d'impact				
Contribuer à réduire l'exode rural et l'émigration Incontrôlé des jeunes à travers leur insertion Professionnelle dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique et dans les chaînes de valeur Agroalimentaires en Afrique de l'Ouest et au Tchad	Taux de chômage des jeunes de la tranche d'âge 15-24 ans	6,4%	5,4%	N/A	N/A
	Production de lait cru de vache par habitant	6,64 kg	7,64 kg	N/A	N/A
Out Comes (Effets)	Indicateurs d'outcomes				
Outcome 1. (Objectif Spécifique) : Des opportunités d'emplois décents et rémunérateurs pour les jeunes (hommes et femmes) dans la filière lait local sont accrues, grâce aux projets pilotes	Nombre de jeunes ayant un nouvel emploi ou un meilleur emploi dans les chaînes de valeur du lait local, désagrégé par sexe (jeunes hommes et jeunes femmes) grâce au PRAOP-3	0	17 500	10 752	61,44
Intermediate outcome	Indicateurs d'outcomes intermédiaire				
	Volume de lait traité annuellement par les UTL suivies/de référence	950 367 litres	1 140 440 litres	3 339 526	293
Intermediate outcome 1.1 : Les performances techniques et économiques des chaînes de valeur du lait local sont améliorées	Rendement laitier moyen des vaches par lactation désagrégé par système d'élevage (extensif, semi-intensif, intensif)	835,42 litres - Extensif : 552,51 l - Semi-intensif : 1 077,86 l - Intensif : 1 952,60 l	1 002,50 litres Extensif : 663,01 l Semi-intensif : 1 293,43 l Intensif : 2 343,12 l	N/A	N/A
Intermediate outcome 1.2 : Les conditions d'émergence de chaînes de valeur du lait local performantes et pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes sont améliorées	Nombre de pays ayant révisé leurs politiques et/ou stratégies pour promouvoir la filière lait local avec l'appui du PRAOP-3	0	8	Etude en cours	
Intermediate outcome 1.3 Le financement des programmes mobilisateurs des OPR sur l'employabilité des jeunes est renforcé	Nombre de programmes mobilisateurs des OPR mis en œuvre avec l'appui du PRAOP-3	0	3	12	400
Outputs par outcome	Indicateurs d'outputs				
Output pour l'outcome intermédiaire 1.1: 24 modèles technico-économiques pour l'insertion de jeunes dans les chaînes de valeur lait local développés	Nombre de modèles d'entités technico-économiques fonctionnels grâce au PRAOP-3 (désagrégé par type) : • fourniture d'intrants zootechniques et/ou vétérinaires fonctionnels • services vétérinaires, de contrôle laitier et assurantiels fonctionnels • de production laitière fonctionnels • collecte de lait fonctionnels	0	24	24	100

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs	Valeur de référence	Cible	Réalisation (2022 à 2025)	Taux de réalisation
Impact (objectif général)	Indicateurs d'impact				
	<ul style="list-style-type: none"> transformation de lait local fonctionnels distribution de lait et produits laitiers fonctionnels) 				
Output pour l'outcome intermédiaire 1.2: Les capacités des jeunes à s'insérer dans les modèles technicoéconomiques des chaînes de valeur du lait local sont renforcées	Nombre de jeunes formés ou incubés en lien avec des modèles technico-économiques développés (désagrégé par sexe et par type)	0	20 000	9 119	45,5
Output pour l'outcome intermédiaire 1.3: Les capacités organisationnelles du Département Agriculture et Développement Rural de la CEDEAO sont renforcées	Montant total des ressources mobilisées pour le financement des programmes mobilisateurs sur l'employabilité des jeunes des OPR	0	1 500 000 000	N/A	N/A à ce stade
	Le taux d'exécution physique (TEP)	0	100	TEP = 61%	

Au regard du taux d'exécution physique des activités et des progrès observés vers l'atteinte des effets à court terme et de l'objectif spécifique, l'efficacité de mise en œuvre à mi-parcours du PRAOP-3 est jugée satisfaisante avec une note de 3 sur 4.

3.4. Efficience du programme

L'analyse des résultats et du niveau d'exécution des activités et de la consommation budgétaire révèle une bonne efficience dans la mise en œuvre du programme. Cette appréciation est soutenue par la mise en place des moyens nécessaires à l'exécution du programme. Au niveau régional : i) les ressources financières sont mises en place à temps conformément au cadre de financement retenu, ii) la mise en place de l'équipe du programme a pris du retard. Au niveau opérationnel, c'est-à-dire des projets terrain, le personnel dédié a été mis en place à temps. Par contre, la mise à disposition des ressources financières a pris du retard. Ainsi, les réalisations n'ont pas été délivrées conformément au plan prévisionnel en raison d'un certain nombre de facteurs qui sont d'ordre technique et procédural.

Au stade actuel du déroulement des activités et du niveau des résultats obtenus, il apparaît que l'essentiel des résultats ne seront pas atteints avant la clôture programmée des activités, pour les raisons suivantes : i) le retard dans le démarrage du projet juin 2023 au lieu d'août 2022 ; ii) la lenteur dans la mise en œuvre de certains projets terrain ; iii) l'insécurité persistante dans certaines zones cibles des initiatives locales ; iv) les difficultés à remplir les conditionnalités d'obtention de la deuxième tranche de 40% par les porteurs ; et v) l'envergure de certains microprojets nécessite beaucoup plus de temps que prévu : c'est le cas notamment de la ferme laitière moderne de AMEN en Côte d'Ivoire et de l'UTL de APESA au Tchad.

L'utilisation des ressources, notamment financières, pour la mise en œuvre du programme est faite de manière optimale (Tableau 6). Les audits financiers annuels (2022, 2023 et 2024) ont été réalisés et certifiés sans réserve. Toutefois, l'équipe de programme souffre de l'absence d'un spécialiste en élevage ou de la filière lait, étant attendu que le programme porte sur la capacitation des jeunes et leur insertion, mais surtout la structuration de la filière lait local.

Tableau 6. Données sur l'exécution financière à mi-parcours du PRAOP-3

Composantes	Budget prévisionnel (F CFA)	Dépenses	Taux d'exécution financière (%)	Taux d'exécution physique (%)	Indice d'efficience
Composante 1. Promotion de modèles technico- économiques de renforcement de l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeur ASPH et la promotion du lait local	4 692 783 784	4 775 518 319	101,76	67	0,65
Composante 2. Création d'un environnement favorable au développement des chaînes de valeur sur le lait local	585 000 000	27 914 047	4,77	14	2,93
Composante 3. Renforcement des capacités opérationnelles et de pilotage stratégique de l'ECOWAP	2 121 012 344	810 696 638	51,92	57	1,09
Coûts administratifs	198 105 072	94 259 058	47,58		
Global	7 596 901 200	824 881 696	75,14	61	0,82

Au regard de ce qui précède, y compris un taux d'exécution financière de 75,15% et un indice d'efficience de 0,82, l'efficience de la mise en œuvre du programme à mi-parcours est jugée satisfaisante avec une note de 3 sur 4.

3.5. Durabilité des résultats du programme

La durabilité vise à savoir si les effets du programme perdureront après son arrêt. C'est l'analyse, à travers les sous-indicateurs ci-dessous, des chances que les effets positifs de l'action se poursuivent lorsque le programme aura pris fin.

3.5.1. Appropriation des interventions et participation des parties prenantes

Au stade actuel de la mise en œuvre du programme, les interventions sont appropriées par l'ensemble des parties prenantes tant au niveau local que national. Cette appréciation résulte des différentes missions de supervision réalisées par la coordination régionale ou par les consultants juniors installés dans les pays.

L'implication précoce des acteurs de premier plan, notamment les ministères sectoriels et les organisations locales : i) les soumissions des initiatives locales dans le cadre des appels à projets ont été soutenues par les ministères sectoriels dans les états membres ; ii) les projets de terrain du PRAOP-3 sont portés par les structures locales dans les états bénéficiaires. La présence d'autres parties prenantes dans les organes de gouvernance des initiatives locales en qualité de membres des consortiums de mise en œuvre ou des comités de pilotage d'orientations renforce les chances de pérennisation des acquis du programme.

3.5.2. Utilisation des innovation et technologies introduites par les bénéficiaires

Par ailleurs, l'une des orientations du programme est la valorisation et la mise à échelle des innovations des porteurs des initiatives locales. Dans cette perspective, les bénéficiaires sont formés et appuyés par un mécanisme de coaching rapproché pour la maîtrise des innovations mises en avant à travers les modèles technico économiques promus. De plus, dans un souci d'appropriation des technologies développées, la stratégie de formation est souvent fondée sur l'approche de pair éducateur. Au Bénin, au Burkina Faso, au Cap Vert et en Côte d'Ivoire par exemple, les jeunes formés sur les techniques de production fourragère hydroponique, de gestion des fermes, de marketing digital des produits, entre autres, reproduisent de manière autonome les acquis des formations. Cette approche permet, non seulement l'appropriation des innovations, mais elle aussi assure leur durabilité.

3.5.3. Protection de l'environnement

La durabilité des acquis du programme s'appuie aussi sur la contribution des résultats à la protection de l'environnement. En effet, la plupart des interventions sont sans incidences négatives majeures sur l'environnement. En outre, dans la mise en œuvre des initiatives locales, des dispositions sont prises pour mitiger les éventuels effets négatifs sur l'environnement par la mise en place des haies vives autour des parcelles fourragères (ACED), la plantation d'espèces ligneuses fourragères comme le Moringa (projet porté par APESA), la maîtrise des odeurs autour des centres de collectes et des mini-laiteries par l'appui d'une assistante d'hygiène (projet porté par RADIG), la dotation des clusters de plans de gestion environnementale et sociale (PGES) (projet porté par FORLAJ Group).

3.5.4. Prise en compte des normes et attitudes socioculturelles locales

Les initiatives locales mettent les femmes et les jeunes aux cœurs de leurs interventions en tenant compte des réalités socioculturelles en vue de renforcer leur implication et autonomisation active dans les chaînes de valeur. Au Sénégal, le projet APLABEJ, mis en œuvre par la CNMDE, a pris en compte l'absence de tradition de vente de lait dans certaines zones et propose des solutions pour surmonter cette contrainte, notamment à travers la sensibilisation et la mise en réseau des acteurs. Au Tchad, le porteur APESA a tenu compte des réalités socioculturelles du Bar-El Gazhal pour la structuration des acteurs locaux en coopératives et groupements d'intérêt économique. Les actions de WILDAF au Burkina Faso, qui

sensibilise et renforce les capacités des femmes sur leur implication dans les métiers du lait où elles sont sous représentées, et celles de GEVAPAF dans le nord du Togo qui organise des journées de valorisation de la culture Peuhl à travers la promotion du *Wagashi* produit par les femmes transformatrices, sont révélatrices de la sensibilité du programme aux aspects liés au genre et à l'inclusion sociale.

3.5.5. Renforcement des capacités institutionnelles et de gestion

La mise en place des mécanismes innovants de financement adaptés aux activités économiques des femmes, en particulier le fonds revolving de AFAO-WAWA ; pour l'installation des jeunes filles sorties du centre d'incubation est de nature à pérenniser lesdites activités. Le porteur GEVAPAF au nord Togo accompagne les femmes productrices de *Wagashi* pour le développement de leur AGR par un partenariat avec une structure locale de microfinance qui leur accorde une ligne de crédit à taux bonifié (8% versus 12%). Ces approches permettent aux bénéficiaires de s'installer immédiatement après leur formation et dotation en kit de travail par les diverses initiatives locales.

L'accompagnement des bénéficiaires sur la production fourragère a contribué à réduire les charges de l'alimentation et améliorer la santé animale. Les éleveurs ont apprécié le potentiel nutritif des cultures fourragères introduites et s'engagent à augmenter les superficies emblavées au cours des prochaines années. C'est le cas d'un éleveur à Alhérihé au centre du Togo qui s'exprime en ces termes : **« mes animaux aiment très bien, ils ont pris de poids pendant un seul mois ce qui n'était pas possible avant. Je vais faire au moins 4 hectares de Panicum cette année. »**

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles et de gestion, y compris financières, des parties prenantes, le programme, à travers les initiatives locales, met en œuvre les actions spécifiques ci-dessous :

- I. *Renforcement des capacités techniques et de gestion* : i) le programme a assuré la formation des équipes des porteurs des initiatives locales et les a doté d'équipement informatiques et roulant ; ii) les équipes des projets ont été renforcées en ressources humaines (chargés de suivi évaluation, comptable, communication, coordonnateur de projet prise en charge par le programme) pour une gestion adéquate des projets ; iii) des ateliers de formation sont organisés pour améliorer les compétences des acteurs dans la conduite de troupeaux, la mise en œuvre de plans de prophylaxie, l'hygiène de la traite, et des unités économiques installées.
- II. *Structuration des acteurs locaux* : i) le programme appuie la structuration des producteurs laitiers en coopératives et groupements d'intérêt économique, facilitant leur reconnaissance auprès des autorités administratives ; ii) une fédération des jeunes et femmes impliqués dans la chaîne de valeur lait est mise en place pour coordonner leurs activités ; iii) les structures techniques déconcentrées et les OP membres des consortiums et du comité de pilotage des initiatives locales sont formées sur les procédures de gestions technique, financière, comptable et administrative de la CEDEAO en vue de faciliter la bonne gestion des projets.
- III. *Appui financier* : i) les porteurs des initiatives locales bénéficient de l'appui du programme pour la réalisation de leur projet. Conformément à la convention de financement, la subvention est subdivisée en tranche (50, 40 et 10%) au 30 juin 2025, 17 des 24 projets terrain ont eu leur deuxième tranche, soit un taux de réalisation de 70,83% ; ii) le programme soutien aussi le fonctionnement des structures porteuses de projet.
- IV. *Gestion des centres de collecte* : les 39 centres multiservices de collecte de lait installés sont dotés chacun de comité de gestion composé de membres des coopératives. Ces comités sont responsables de la gestion opérationnelle des centres, incluant la contractualisation avec les unités de transformation et les fermes laitières.

- V. *Mise en place d'une démarche qualité* : une politique qualité est élaborée et mise en œuvre dans les unités de transformation et les bars laitiers, renforçant les capacités des parties prenantes à garantir la qualité des produits. Cette initiative est mise en avant par l'UMPLB, l'AFAO-WAWA, le GEVAPAF et l'AAN.
- VI. *Suivi-évaluation et gestion financière* : le programme inclut des mécanismes de suivi-évaluation, des audits externes annuels, et des rapports de vérification comptables et financiers pour assurer une gestion transparente et efficace des ressources. Au 30 juin 2025, trois audits financiers sont réalisés sans réserve, ce qui révèle la bonne gestion des ressources mises à disposition.

En conclusion, le programme contribue de manière significative au renforcement des capacités institutionnelles et de gestion des parties prenantes, en leur fournissant des outils, des formations, et des structures adaptées pour une gestion efficace et durable.

Au regard des résultats probants de l'analyse des différents sous-critères permettant d'apprécier les chances de pérennisation et de poursuite des activités après la fin de l'intervention, la durabilité des acquis du programme est jugée très satisfaisante, avec un score de 4 sur 4.

3.6. Impact du programme

L'impact est l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet. Dans le cadre de la présente auto-évaluation à mi-parcours, ce sont surtout les effets à court terme qui ont été analysés.

3.6.1. Changements perceptibles et susceptibles de se maintenir ou se renforcer

Les résultats générés par le programme produits des effets perceptibles évidents dans les bassins laitiers sur les aspects suivants : i) l'amélioration du potentiel génétique des animaux à travers l'insémination artificielle et le croisement des races importées avec les races locales ; ii) la mise en place de 24 modèles technico économiques développés par les initiatives de terrain ont permis de valoriser les mini-fermes laitières de type familial, de fermes laitières intensives, de modèles de centre de collecte, de mini-laiteries de transformation, de plateformes d'innovation aux services des acteurs, conformément aux orientations des PPI de « l'offensive lait » et « emploi des jeunes » ; iii) la structuration des chaînes de valeur lait local promues par les initiatives locales dans les bassins laitiers ; iv) la disponibilité en toute saison d'aliment bétail pour les troupeaux grâce aux parcelles fourragères irriguées avec un système pompage solaire en général et la mise en place des magasins de stockage ; v) la sédentarisation des troupeaux grâce à la mise en place des infrastructures modernes (parcelles de cultures fourragères pérennes, points d'eau, fermes laitières, etc.) vi) l'attraction des jeunes pour les métiers des chaînes de valeur lait local ; vii) la labélisation de certains produits laitiers pour assurer leur qualité ; ix) la mise en place des « resto lait » dans certains grands centres urbains (Ouagadougou et Orodara, Burkina Faso) en vue de faciliter l'accès des produits aux consommateurs ; x) la bonne gestion des unités installées grâce au renforcement des capacités des acteurs ; xi) la formalisation de plusieurs unités installées et de coopératives pour se conformer aux normes comme au Bénin et au Burkina Faso par FORLAJ Group, et l'UMPLB.

3.6.2. Effets de la formation et des autres réalisations du projet sur l'employabilité des jeunes

Les formations délivrées et les autres réalisations des porteurs des initiatives locales ont permis, non seulement de renforcer les capacités des bénéficiaires finaux sur la mise en place de leurs unités de production ou de services, mais aussi de faciliter leur bonne gestion en vue d'assurer leur durabilité. Ces actions ont touché plus de 17 825 personnes dont 9 117 jeunes femmes et 8 811 jeunes hommes. Elles ont permis de former 9 119 dont 5 100 femmes et de créer 5 200 emplois directs dont 2 515 pour les jeunes femmes.

Sur le volet du développement de la chaîne de valeur du lait local, les interventions des différentes initiatives locales ont permis de modifier le paysage des divers bassins laitiers. Elles ont notamment permis la mise en place de 24 modèles technico-économiques qui ont permis d'installer 120 fermes laitières, 39 centres de collectes, 29 mini-laiteries (Figure 10), 304 ha de parcelles fourragères, 26 points d'eau (Figure 11), et d'organiser des campagnes d'insémination artificielle ayant touché 836 vaches. Ces actions ont permis aux acteurs de collecter mensuellement, et jusqu'au 30 juin 2025, 3 721 638 litres de lait dont 3 339 524 litres transformés.



Figure 10. Unité centrale de transformation de lait réalisée par l'AAN au Cap Vert



Figure 11. MVCF : Dotation en point d'eau des bénéficiaires au Nigéria

3.6.3. Effets de la formation et des autres réalisations du projet sur la production, la collecte, la transformation ou la consommation du lait et des produits laitiers

Le programme, à travers les initiatives locales, a contribué au renforcement des deux circuits de distribution des produits : les ventes à la sauvette et la mise en place progressive des vitrines comme les resto lait (Figure 12). Les liens avec les circuits modernes de distribution comme les grands magasins peine à prendre corps. Toutefois, des liens de plus en plus croissants se renforcent entre les transformateurs et les supérettes et boutiques d'alimentation générale dans les quartiers des différents centres urbains.



Figure 12. UMLPB : Modèle de circuit de distribution avec un modèle de « resto-lait » avec moyen de distribution à Bobo Dioulasso, Burkina Faso

3.6.4. Effets des réalisations du projet sur la capacité des jeunes et des femmes à gérer une activité économique

Les jeunes et les femmes, cibles premières du programme, ont bénéficié de tous les appuis (formations et équipements) indispensables à la bonne mise en place et gestion des unités de production et de service. Ainsi, 2023 jeunes femmes et hommes ont été dotés en matériels divers pour renforcer les capacités de leur unité de production ou de service après leur formation. C'est le cas d'AFAO WAWA et de GEVAPAF qui, après les formations des jeunes femmes sur le développement des AGR et sur l'éducation financière, leur ont accordé des facilités d'accès au financement (mise en place d'un fonds revolving et de ligne de crédit à taux bonifié).

Sur la base des actions et quelques effets immédiats énoncés ci-dessus, le programme est sur la bonne voie pour améliorer l'employabilité des jeunes et contribuer à la réduction de l'exode rural et de l'émigration incontrôlé des jeunes à travers leur insertion professionnelle dans les chaînes de valeur du lait local. Toutefois, les réalisations n'ont pas encore produit suffisamment d'effets tangibles. Dès lors, l'impact à mi-parcours de la mise en œuvre du programme est jugé peu satisfaisant, avec un score de 2 sur 4.

3.7. Prise en compte du genre

La prise en compte du genre consiste à intégrer les besoins et intérêts spécifiques des jeunes femmes et des jeunes hommes afin de réduire les inégalités de genre.

3.7.1. Prise en compte des besoins et des intérêts spécifiques des femmes et des hommes

De manière positive, le programme a pris en compte les besoins et les intérêts spécifiques des femmes et des hommes en matière d'employabilité des jeunes, y compris les critères intersectionnels tels que le niveau d'instruction. Il s'agit, entre autres, de :

- I. *Groupes cibles inclusifs* : Les principaux bénéficiaires du programme sont les jeunes, hommes et femmes âgés de 18 à 35 ans, sans discrimination en termes de niveau d'instruction, de genre, de zone de résidence (ville ou campagne) ou de situation migratoire (en émigration ou non). Une attention particulière est accordée aux jeunes actifs dans les chaînes de valeur du lait local.
- II. *Formation et incubation* : Le programme soutient la formation technique et managériale (entrepreneuriat) des jeunes, ainsi que leur incubation dans les différents maillons des chaînes de

valeur du lait local. Cela permet de répondre aux besoins spécifiques des jeunes, hommes et femmes, pour leur insertion professionnelle : modèle mis en avant par les porteurs AFAO-WAWA et GEVAPAF.

- III. *Implication des femmes* : Le projet met un accent sur l'intégration des femmes dans les activités concrètes des chaînes de valeur agroalimentaires. Il vise à renforcer leur rôle et leur participation dans les conseils d'administration et autres organes de gestion des organisations professionnelles, avec un objectif de 35-40% de représentation.
- IV. *Données désagrégées* : Le suivi et l'évaluation du projet incluent la collecte de données désagrégées par genre (hommes et femmes) pour s'assurer que les femmes bénéficient équitablement des opportunités créées.
- V. *Sensibilisation et inclusion* : Le projet prévoit des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir l'inclusion des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur, en tenant compte de leurs besoins spécifiques : cas du modèle de WILDAF pour l'accès des femmes au foncier et aux facteurs de production.

En résumé, le projet adopte une approche inclusive et intersectionnelle pour répondre aux besoins spécifiques des femmes et des hommes en matière d'employabilité.

3.7.2. Accès durable et équitable des femmes et des hommes aux services et infrastructures mises en place

Le programme accorde une attention particulière à l'inclusion des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur du lait local, notamment en désagrégeant les données par genre et en intégrant les femmes dans les conseils d'administration et autres organes de gestion des organisations professionnelles. Cela suggère une intention de promouvoir l'équité dans l'accès aux services et infrastructures.

Par exemple le programme favorise l'accès des femmes et hommes aux infrastructures (points d'eaux, forages) et services financiers (fonds revolving, ligne de crédit à taux bonifié). En outre les coopératives ont été dotés de matériels et équipements sans distinction de sexe pour renforcer leurs activités.

3.7.3. Effets du programme sur l'atténuation des inégalités liées au genre

Le programme contribue à atténuer les inégalités liées au genre. Plusieurs initiatives du programme visent à intégrer les femmes dans les chaînes de valeur du lait local et à renforcer leur leadership dans les organisations professionnelles. Par exemple : i) **l'inclusion des femmes dans la gouvernance** : Le programme a encouragé l'intégration des femmes dans les conseils d'administration et autres organes de gestion des organisations professionnelles, avec un objectif de participation minimale de 35-40% ; ii) la **formation et employabilité** : les femmes ont été ciblées pour bénéficier des formations et des opportunités d'emploi dans les chaînes de valeur du lait local, notamment dans les domaines de la production, collecte, transformation et distribution ; et iii) la **désagrégation des données** : le suivi et l'évaluation du programme ont inclus des indicateurs désagrégés par sexe pour s'assurer que les femmes bénéficient équitablement des services et innovations.

Ces actions montrent une volonté de réduire les inégalités de genre en favorisant l'accès des femmes aux ressources, aux opportunités économiques et à la prise de décision.

3.7.4. Effets du programme sur la transformation des rôles et attitudes vis-à-vis des femmes et des jeunes dans la filière lait local.

Le programme contribue à une évolution positive des rôles et attitudes vis-à-vis des femmes et des jeunes dans la filière lait local à travers les actions ci-dessous.

- I. *Accès et contrôle des ressources* : Le programme a favorisé l'accès des femmes et des jeunes aux intrants, innovations et opportunités économiques dans les chaînes de valeur du lait local. Cela inclut des formations, des subventions et des mécanismes incitatifs pour leur inclusion.
 - II. *Autonomisation et renforcement des capacités* : Les femmes et les jeunes ont bénéficié de programmes de formation technique et managériale, ainsi que d'incubation pour les rendre aptes à participer activement aux différents maillons des chaînes de valeur (Figure 13).
 - III. *Participation accrue dans la gouvernance* : Le programme a encouragé l'intégration des femmes et des jeunes dans les organes de gestion des organisations professionnelles, renforçant leur rôle dans la prise de décision.
- ◇ *Réduction de la charge de travail des femmes* : les objectifs des initiatives locales visent explicitement une réduction de la charge de travail des femmes, les initiatives visant à améliorer l'accès aux ressources et à renforcer les capacités concourent indirectement alléger leur charge en leur offrant des outils et des opportunités pour une meilleure organisation.



Figure 13. AFAO-WAWA : Formation des jeunes filles au Sénégal et en Gambie sur les techniques de production des produits laitiers

Au regard du niveau élevé d'intégration des besoins et intérêts spécifiques des jeunes femmes et des jeunes hommes d'une part et, de la contribution à la réduction des inégalités de genre, la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du programme à mi-parcours est jugée très satisfaisante, avec un score de 4 sur 4 sur l'échelle de Likert.

3.8. En guise de conclusion

Au terme de l'auto-évaluation à mi-parcours, la performance de mise en œuvre du PRAOP-3 est jugée globalement satisfaisante avec un score moyen de 3,3 sur 4 (Figure 14). Le faible score attribué au critère d'impact s'explique par le fait que les réalisations n'ont pas encore produit suffisamment d'effets tangibles en termes d'employabilité des jeunes et de renforcement des chaînes de valeur du lait local. Les effets intermédiaires, voire l'impact, seront probablement observés d'ici la fin du programme.

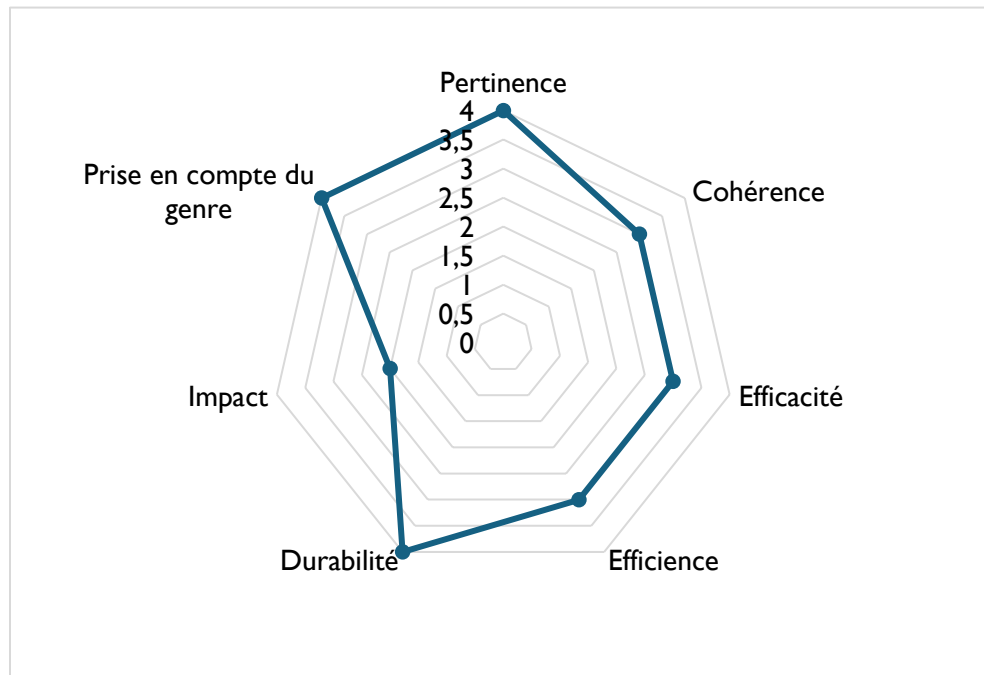


Figure 14. . Performance de mise en œuvre à mi-parcours du PRAOP-3 selon les critères d'évaluation

4. Orientations pour la suite du projet et la formulation de nouveaux projets pour l'employabilité des jeunes

Après un bref rappel des modèles technico-économiques expérimentés dans le cadre de la mise en œuvre des projets de terrain, ce chapitre capitalise les facteurs de succès, les bonnes pratiques et innovations, les faiblesses et mesures correctives et, les leçons apprises du PRAOP-3 à mi-parcours. Ces orientations seront considérées dans la suite de la mise en œuvre du PRAOP-3 et la formulation d'autres projets similaires.

4.1. Modèles technico-économiques mis en œuvre

Les modèles technico-économiques mis en œuvre par le programme incluent :

- i. **les mini-fermes laitières de type familial** : petites exploitations familiales pour la production de lait ;
- ii. **les fermes laitières semi-intensives et intensives** : exploitations à plus grande échelle avec des pratiques intensives pour maximiser la production ;
- iii. **les centres de collecte multiservices** : infrastructures pour la collecte et le stockage du lait, offrant également des services aux producteurs ;
- iv. **les mini-laiteries de transformation** : petites unités pour transformer le lait en produits laitiers et ;
- v. **les plateformes d'innovation** multi-acteurs : espaces pour le développement et la diffusion de technologies et de pratiques innovantes dans la filière lait local.

Ces modèles renferment un potentiel élevé pour contribuer à améliorer les performances des chaînes de valeur du lait local et à créer des opportunités d'emploi pour les jeunes.

4.2. Facteurs de succès du programme

A mi-parcours, le programme enregistre des succès notables qui reposent sur les forces décrites ci-dessous :

- I. *Approche inclusive* : le programme intègre les jeunes et les femmes dans les chaînes de valeur du lait local selon leurs besoins spécifiques, en leur offrant des opportunités d'emploi et de formation, ce qui contribue à leur autonomisation ;
- II. *Faire faire* : la stratégie de mise en œuvre du programme, axée sur le faire faire, permet de responsabiliser et d'autonomiser les acteurs locaux de développement ;
- III. *Promotion de modèles technico-économiques* : la mise à l'échelle de modèles innovants pour la production, la collecte, la transformation et la distribution du lait local est une réussite majeure, permettant d'améliorer les performances techniques et économiques de la filière ;
- IV. *Renforcement des capacités* : les formations techniques et managériales, ainsi que l'incubation des jeunes (hommes et femmes), ont permis de renforcer leurs compétences et de les rendre aptes à s'insérer dans les chaînes de valeur ;
- V. *Mobilisation des ressources* : le programme a réussi à mobiliser des financements auprès de partenaires techniques et financiers, renforçant ainsi les programmes mobilisateurs sur l'employabilité des jeunes portés par des organisations professionnelles régionales (OPR) de la filière lait local ;
- VI. *Engagement communautaire et régional* : l'implication de la CEDEAO, des États membres, des OPR et du secteur privé dans la mise en œuvre du programme garantit une forte cohérence et une portée régionale ;

- VII. *Focus sur la durabilité* : les efforts pour améliorer l'environnement favorable à la filière lait local, notamment à travers la mise en place de politiques incitatives et de réformes, renforcent la durabilité des résultats.

Ces éléments démontrent que le programme est bien structuré et orienté vers des impacts durables pour les jeunes, les femmes et la filière lait local en Afrique de l'Ouest.

4.3. Faiblesses du programme et mesures correctives

En dépit de succès relevés, le programme présente plusieurs faiblesses, échecs ou insuffisances notées dans sa mise en œuvre. Les plus importants sont relatifs à :

- I. **Leadership et conflits internes** : certains porteurs de projets de terrain souffrent de querelles de leadership et de "malaise des dinosaures", ce qui entrave leur gouvernance et leur capacité à mobiliser efficacement leurs membres pour la mise en œuvre des activités ;
- II. **Dispositif de suivi** : le dispositif de suivi, peu performant, ne permet pas un suivi de proximité permettant de bien encadrer et renforcer les capacités organisationnelles des porteurs des projets ;
- III. **Réalisation tardive de l'étude de référence** : celle-ci a été réalisée au cours du premier semestre 2025, soit 2 ans après le démarrage des activités du programme ;
- IV. **Faible implication de jeunes hommes et femmes** : bien que leur rôle soit reconnu, leur participation concrète dans les activités reste insuffisante et nécessite un renforcement ; leur présence dans certains maillons reste marginale, en particulier la production de lait ;
- V. **Mesures incitatives limitées** : certaines mesures incitatives, comme les subventions, la facilitation de l'accès au marché et au foncier et la valorisation des jeunes évoluant dans la filière lait local, n'ont pas été prévues dans le programme.
- VI. **Manque de focalisation des projets terrain sur la création d'emploi** : la plupart des initiatives sélectionnées ne visent pas explicitement la création d'emplois alors que le programme ambitionne de favoriser la création de 17 500 emplois ;
- VII. **Mobilisation de la contrepartie des porteurs** : certains porteurs de projets de terrain rencontrent d'énormes difficultés pour la mobilisation de leur contribution au projet ; cet état de fait résulte de plusieurs facteurs parmi lesquels le retrait de certains bailleurs de fonds les pays du Sahel et la fin prématurée de certains projets partenaires.

Ces insuffisances soulignent la nécessité de renforcer la gouvernance, les capacités institutionnelles, et la cohérence des actions pour maximiser l'impact du programme.

Pour adresser les faiblesses identifiées dans le programme, plusieurs mesures correctives peuvent être mises en œuvre, à savoir :

1. **le renforcement des capacités organisationnelles des institutions porteuses** des projets de terrain à travers : (i) des appuis sur mesure pour améliorer la structuration et le fonctionnement interne des équipes de mise en œuvre des projets et ; (ii) l'organisation de formations en gouvernance et gestion de conflits pour renforcer le leadership et la cohésion interne des équipes ;
2. **le renforcement du mécanisme de suivi-évaluation par** : (i) la mise en place d'un système de suivi-évaluation robuste permettant d'identifier rapidement les problèmes et ajuster les stratégies ; (ii) la réalisation de missions d'appui-supervision semestrielles pour assurer la mise en œuvre adéquate des actions, identifier les écarts et proposer des ajustements nécessaires ; (iii) la généralisation et l'amélioration de l'expérience en suivi-évaluation des consultants juniors/stagiaires professionnels ;

3. **la promotion de l'inclusivité**, à travers : (i) l'augmentation du niveau de participation des jeunes femmes et hommes dans les activités des projets terrain programme, y compris en intégrant des quotas dans les organes de gouvernance des structures porteuses de projets et ; (ii) le développement d'initiatives spécifiques pour les femmes et les jeunes, comme des formations ciblées et des fonds dédiés et ;
4. **le renforcement des mesures incitatives en : (i)** encourageant les pays à adopter des politiques fiscales et financières favorables, comme la détaxation des intrants et équipements spécifiques et la suppression de la TVA sur le lait pasteurisé ; (ii) promouvant des actions de valorisation des jeunes du secteur ASPH en primant les plus méritants.

Ces mesures visent à améliorer la performance globale du programme, à renforcer sa durabilité et à maximiser son impact sur les bénéficiaires.

4.4. Bonnes pratiques et innovations à mettre à l'échelle

Le programme a identifié plusieurs bonnes pratiques à documenter et à mettre à l'échelle. Parmi ces pratiques, l'on peut retenir :

- i. **la suppression de la TVA sur le lait local pasteurisé** : cette mesure incitative, mise en œuvre au Sénégal, a permis à la Laiterie du Berger d'augmenter de 42% le prix d'achat du lait aux producteurs, favorisant ainsi la compétitivité du lait local ;
- ii. **la promotion de la production fourragère hydroponique** : l'utilisation de cette méthode facilite la production rapide et à moindre coût des fourrages, renforçant ainsi la productivité des élevages ;
- iii. **la mise en place d'un système de réservation et d'achat en ligne d'aliment bétail** pour résoudre la grande préoccupation des éleveurs laitiers relative à la disponibilité dudit aliment ;
- iv. **les campagnes d'insémination artificielle** : ces campagnes, organisées à prix subventionnés, ont amélioré le potentiel génétique des troupeaux, avec un potentiel d'augmentation de la productivité laitière ;
- v. **les services vétérinaires privés de proximité (SVPP)** : ces services ont permis aux producteurs d'accéder à des soins vétérinaires adaptés, renforçant la santé et la productivité des animaux ;
- vi. **la formation et l'incubation des jeunes** : le soutien aux centres de formation et d'incubation a permis de développer les compétences techniques et managériales des jeunes, facilitant ainsi leur insertion professionnelle dans les chaînes de valeur du lait local ;
- vii. **le ciblage communautaire des jeunes** : l'implication des acteurs locaux dans la sélection des jeunes bénéficiaires du programme assure la transparence et l'appropriation et accroît la chance de sélection des jeunes réellement engagés et ;
- viii. **les mécanismes innovants de financement adaptés aux activités économiques des femmes** : la mise en place de fonds revolving et de lignes de garantie facilite l'accès à crédit à taux réduit.

Ces pratiques ont démontré leur efficacité dans le renforcement de la filière lait local et la création d'emplois. Leur mise à l'échelle pourrait contribuer à l'installation accrue des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur du lait local et à une transformation durable du secteur agro-sylvo-pastoral en Afrique de l'Ouest. En voici le témoignage d'un bénéficiaire du Nord Togo accompagné par la FENAFEBVTO sur la vaccination des animaux « *Au départ j'avais des doutes sur ces campagnes de vaccination. Mais à un moment donné j'ai réfléchi à la mort de plus 60 de mes bœufs en 2023 par la maladie de poumon (PPCB), et alors je me suis engagé à faire vacciner mes bœufs. A vous dire je ne regrette pas aujourd'hui d'avoir vacciné mes animaux. Ils se portent très bien et chaque fois j'appelle le vétérinaire de venir vacciner et il me dit qu'il reste un peu de temps pour le faire, en référence au plan de prophylaxie* ».

Plusieurs innovations introduites dans le cadre du programme méritent d'être documentées et diffusées. Il s'agit par exemples de :

- A. **Modèles technico-économiques pour la chaîne de valeur du lait local** : ces modèles incluent des mini-fermes laitières familiales, des fermes intensives, des centres de collecte multi-services, et des mini-laiteries de transformation, lesquels ont démontré leur potentiel d'amélioration de la productivité et de création d'emplois décents pour les jeunes ;
- B. **Modèle intégré de centre d'incubation de type entrepreneurial** : ce modèle offre des opportunités aux jeunes d'accéder à divers métiers interconnectés dans les chaînes de valeur du lait local tout en assurant la rentabilité financière du centre ;
- C. **Campagnes d'insémination artificielle de masse** : ces campagnes permettent d'améliorer le potentiel génétique des troupeaux, augmentant ainsi la productivité laitière et la rentabilité des exploitations et ;
- D. **Systèmes de réseautage et d'incubation pour les jeunes** : ces dispositifs connectent les jeunes entrepreneurs à des opportunités de formation, de financement et de marché, facilitant ainsi leur insertion dans les chaînes de valeur.

Ces innovations ont été identifiées pour leur impact positif sur la productivité, la création d'emplois et la durabilité des chaînes de valeur. Leur diffusion à grande échelle pourrait transformer le secteur agrosylvo-pastoral et halieutique en Afrique de l'Ouest.

4.5. Leçons apprises de la mise en œuvre du programme

Les principaux enseignements à retenir de ce programme à mi-parcours sont :

- 1. **la prise en compte de l'accompagnement post-formation des jeunes** qui se révèle être un facteur essentiel pour la création d'emploi et le maintien des jeunes dans la filière lait local ;
- 2. **la mise en place de ligne crédit/fonds revolving**, mécanismes adaptés pour pallier le problème d'accès au financement des activités génératrices de revenus des femmes ;
- 3. **l'approche communautaire, efficace pour favoriser l'accès des jeunes femmes et hommes au foncier et garantir la sécurisation de leurs parcelles d'exploitation ;**
- 4. **le principe de faire faire** qui favorise la mise en œuvre localement des projets pour autant que les capacités organisationnelles des OP/OPR soient renforcées et ;
- 5. **la réalisation de l'étude de la situation de référence en début de programme** qui constitue une étape importante pour fixer le cadre de mesure des progrès.

5. Recommandations

L'auto-évaluation à mi-parcours du PRAOP-3 a révélé que la performance de mise en œuvre du programme est globalement satisfaisante. En effet, des résultats probants ont été enregistrés, avec des changements significatifs sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et la promotion de l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur lait local. Toutefois, quelques insuffisances ont été constatées et certaines d'entre elles pourront affecter négativement l'atteinte de l'objectif spécifique du programme. C'est le cas notamment du grand retard constaté dans la mise en œuvre de la Composante I avant la date de clôture contractuelle du programme.

Pour renforcer la performance de mise en œuvre, accélérer le rythme d'exécution des activités planifiées et assurer que le PRAOP-3 délivre les résultats attendus, des recommandations ont été formulées (Tableau 7). **Pour assurer qu'elles seront suivies d'effets, un plan de mise en œuvre sera élaboré sous la responsabilité de l'ARAA.**

Tableau 7. Recommandations pour l'amélioration de la performance de mise en œuvre du programme

Recommandations	A qui ?	Délai
R1. Mettre en place un dispositif de suivi-accompagnement technique et financier rapproché des projets de terrain, y compris en mettant à contribution les jeunes stagiaires professionnels et des consultants	ARAA	15 septembre 2025
R2. Elaborer les plans d'achèvement des projets de terrain, y compris les délais d'exécution des activités pendantes, la réallocation des ressources financières nécessaires et l'assistance technique	Porteurs de projets	15 septembre 2025
R3. Procéder, en collaboration avec tous les porteurs de projets, à une planification prévisionnelle de toutes les activités non entamées et non achevées dans les délais contractuels pour permettre une révision du programme, y compris sa date d'achèvement	ARAA	30 septembre 2025
R4. R3. Procéder à une révision budgétaire pour une meilleure réallocation des ressources en lien avec la planification revue des activités du programme	ARAA	30 septembre 2025
R5. Adresser à la DDC une demande de prolongation, sans incidence financière, du délai d'exécution du PRAOP-3 pour assurer un achèvement adéquat des activités nécessaires et la production des effets escomptés des modèles technico économiques développés	ARAA	6 octobre 2025
R6. Approuver, par un avenant au contrat de subvention, une prolongation de 6 mois sans incidence financière de la durée d'exécution du programme	DDC	31 octobre 2025
R7. Planifier une étude pour la capitalisation des expériences des projets de terrain, y compris la documentation et le partage des bonnes pratiques et les cas/histoires de succès identifiés dans la mise en œuvre des initiatives locales	ARAA	17 novembre 2025

6. Documents consultés

1. Commission de la CEDEAO - Direction de l'Agriculture et du Développement Rural, Stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique dans l'espace CEDEAO, Avril 2019
2. Commission de la CEDEAO - Direction de l'Agriculture et du Développement Rural, Document de Programme Prioritaire d'investissements -Offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest, 2020
3. Commission de la CEDEAO - Direction de l'Agriculture et du Développement Rural, Document de Programme Prioritaire d'investissements - Stratégie régionale de promotion de l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique dans l'espace CEDEAO, 2020
4. Commission de la CEDEAO - Direction de l'Agriculture et du Développement Rural, Document de Stratégie - Offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest, Juin 2020.
5. Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO (DAERE), 2017. Cadre d'orientation stratégique à l'horizon 2025 (synthèse). Abuja, Commission de la CEDEAO, 48 p.
6. Kagoné H., Konkobo B., 2025. Etude de la situation de référence de la phase 3 du programme régional d'appui aux organisations professionnelles paysannes (PRAOP-3). Rapport final. Lomé, ARAA, 85 p.
7. Quelles politiques commerciales pour la promotion de la filière « lait local » en Afrique de l'Ouest ; rapport de synthèse janvier 2018-V2
8. Rapports annuels des 24 porteurs
9. Rapports trimestriels et annuels du PRAOP-3 : années 2023, 2024 et 2025

7. Annexes

Annexe 1. Niveau de réalisation des activités du programme au 30 juin 2025

Composante 1 : Promotion de modèles technico- économiques de renforcement de l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeur ASPH et la promotion du lait local	Taux d'exécution physique
Activité 1. 1. Lancer l'appel à propositions de projets sur des initiatives pilotes d'insertion des jeunes dans la mise en place de mini-fermes laitières de type familial, de fermes laitières intensives, de modèles de centre de collecte multi services, de mini-laiteries de transformation, de plateformes d'innovation aux services des acteurs, etc.	100%
Activité 1. 2. Sélectionner et financer des initiatives pilotes d'insertion des jeunes dans la mise en place de mini-fermes laitières de type familial, de fermes laitières intensives, de modèles de centre de collecte multi services, de mini-laiteries de transformation, de plateformes d'innovation aux services des acteurs, etc.	70%
Activité 1. 3. Renforcer les capacités des porteurs de projets pilotes d'insertion des jeunes et mini ferme laitière de type familiale, fermes laitières intensives, modèle de centre de collecte multi services, mini laitierie de transformation, plateforme d'innovation des acteurs, etc.	50%
Activité 1. 4. Suivre, évaluer et assurer la communication et la visibilité des actions mises en œuvre par les porteurs d'initiatives.	50%
Activité 1. 5. Appuyer le réseautage des plateformes d'information, de formation et d'incubation des jeunes pour leur employabilité dans les chaînes de valeur du lait local	30%
Activité 1. 6. Capitaliser les acquis des projets pilotes et assurer la diffusion pour renforcer la pérennisation des actions.	20%
Activité 1. 7. Lancer un programme d'immersion de jeunes professionnels et assistance locale pour appuyer le suivi terrain des projets.	100%
Total composante 1	67%
Composante 2 : Création d'un environnement favorable au développement des chaînes de valeur sur le lait local	
Activité 2. 1. Soutenir la revue des politiques et stratégie nationales de développement et de sécurisation de la filière lait local	40%
Activité 2. 2. Faciliter l'accès à l'alimentation pour le bétail, à l'insémination artificielle et aux services vétérinaires	20%
Activité 2. 3. Renforcer les capacités nationales sur les mesures incitatives dans la promotion de la filière lait local et la promotion de l'emploi des jeunes.	0%
Activité 2. 4. Appuyer la formation et l'incubation des jeunes pour leur employabilité dans les chaînes de valeur du lait local	0%
Activité 2. 5. Soutenir l'organisation d'événements régionaux/internationaux de capitalisation et de partage des expériences sur la promotion de la filière lait local	0%
Activité 2. 6. Soutenir l'organisation de réunions décisionnelles de haut niveau de la CEDEAO (Comité technique ministériel spécialisé Agriculture et Alimentation de la CEDEAO, Parlement de la CEDEAO) et des réunions/missions techniques de mobilisation des partenaires techniques et financiers pour des engagements de soutien à la filière lait local.	20%
Total composante 2	14%
Composante 3 : Renforcement des capacités opérationnelles et de pilotage stratégique du Département Agriculture et Développement Rural de la CEDEAO	

Activité 3. 1. Analyser/évaluer les capacités organisationnelles de la CEDEAO/DADR en utilisant l'outil OCA, notamment dans le domaine de la mobilisation des ressources et de la gestion des projets.	20%
Activité 3. 2. Réaliser des études stratégiques initiées par la CEDEAO et les OPR sur la filière lait local en vue de prise en compte dans la revue de la politique agricole régionale de la CEDEAO et des stratégies de mises à l'échelle des bonnes pratiques.	10%
Activité 3. 3. Assurer la participation de la CEDEAO et des OPR à des rencontres majeures de pilotage ou d'opérationnalisation de l'ECOWAP, notamment sur la filière lait local	50%
Activité 3. 4. Appuyer les OPR dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de leur programme mobilisateur sur l'employabilité des jeunes	30%
Activité 3. 5. Contribuer à la dynamisation et à l'animation du Comité de veille et d'action des OPR	100%
Activité 3. 6. Assurer la Coordination, le pilotage du projet (comités de pilotage, autres) et la conduite des audits et évaluations externes	60%
Total composante 3	57%
Component 1	67%
Component 2	14%
Component 3	57%
Global Rate	61%

Annexe2. Cadre de résultats actualisé du PRAOP-3

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs	Valeur de référence	Cible	Sources des données	Hypothèses
Impact (objectif général)	Indicateurs d'impact				
Contribuer à réduire l'exode rural et l'émigration Incontrôlé des jeunes à travers leur insertion Professionnelle dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique et dans les chaînes de valeur Agroalimentaires en Afrique de l'Ouest et au Tchad	Taux de chômage des jeunes de la tranche d'âge 15-24 ans	6,4%	5,4%	https://ilostat.ilo.org https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.1524.ZS	Stabilité politique et économique permettant la création d'emplois
	Production de lait cru de vache par habitant	6,64 kg	7,64 kg	https://www.fao.org/faostat/fr/#data/OCL ; https://www.fao.org/faostat/fr/#data/OA .	Conditions climatiques favorables et accès aux intrants agricoles
Out Comes (Effets)	Indicateurs d'out Comes				
Outcome I. (Objectif Spécifique) : Des opportunités d'emplois décents et rémunérateurs pour les jeunes (hommes et femmes) dans la filière lait local sont accrues, grâce aux projets pilotes	Nombre de jeunes ayant un nouvel emploi ou un meilleur emploi dans les chaînes de valeur du lait local, désagrégé par sexe (jeunes hommes et jeunes femmes) grâce au PRAOP-3	0	17 500	Rapports d'activités	Existence d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat et aux investissements
Intermediate outcome	Indicateurs d'out Comes intermédiaire				
Intermediate outcome 1.1 : Les performances techniques et économiques des chaînes de valeur du lait local sont améliorées	Volume de lait traité annuellement par les UTL suivies/de référence	950 367 litres	1 140 440 litres	Données à collecter auprès des UTL suivi/de référence	Capacité des UTL à absorber la production et accès au marché
	Rendement laitier moyen des vaches par lactation désagrégé par système d'élevage (extensif, semi-intensif, intensif)	835,42 litres - Extensif : 552,5 l - Semi-intensif : 1 077,86 l - Intensif : 1 952,60 l	1 002,50 litres Extensif : 663,01 l Semi-intensif : 1 293,43 l Intensif : 2 343,12 l	Enquête sur la situation de référence	Adoption des bonnes pratiques d'élevage et appui technique efficace
Intermediate outcome 1.2 : Les conditions d'émergence de chaînes de valeur du lait local performantes et pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes sont améliorées	Nombre de pays ayant révisé leurs politiques et/ou stratégies pour promouvoir la filière lait local avec l'appui du PRAOP-3	0	8	Rapport d'activités	Engagement politique et disponibilité des ressources pour la mise en œuvre

Hierarchie des objectifs	Indicateurs	Valeur de référence	Cible	Sources des données	Hypothèses
Impact (objectif général)	Indicateurs d'impact				
Intermediate outcome 1.3 Le financement des programmes mobilisateurs des OPR sur l'employabilité des jeunes est renforcé	Nombre de programmes mobilisateurs des OPR mis en œuvre avec l'appui du PRAOP-3	0	3	Rapport d'activités	Disponibilité des financements et coordination des acteurs
Outputs par outcome	Indicateurs d'outputs				
Output pour l'outcome intermédiaire 1.1: 24 modèles technico-économiques pour l'insertion de jeunes dans les chaînes de valeur lait local développés	Nombre de modèles d'entités technico-économiques fonctionnels grâce au PRAOP-3 (désagrégé par type) : 1. fourniture d'intrants zootechniques et/ou vétérinaires fonctionnels 2. services vétérinaires, de contrôle laitier et assurantiels fonctionnels 3. de production laitière fonctionnels 4. collecte de lait fonctionnels 5. transformation de lait local fonctionnels 6. distribution de lait et produits laitiers fonctionnels	0	24	Rapports d'activités	Implication active des jeunes et pertinence des modèles
Output pour l'outcome intermédiaire 1.2: Les capacités des jeunes à s'insérer dans les modèles technicoéconomiques des chaînes de valeur du lait local sont renforcées	Nombre de jeunes formés ou incubés en lien avec des modèles technico-économiques développés (désagrégé par sexe et par type)	0	20 000	Rapports d'activités	Accès aux opportunités de formation et motivation des bénéficiaires
Output pour l'outcome intermédiaire 1.3: Les capacités organisationnelles du Département Agriculture et Développement Rural de la CEDEAO sont renforcées	Montant total des ressources mobilisées pour le financement des programmes mobilisateurs sur l'employabilité des jeunes des OPR	0	1 500 000 000	Rapports d'activités	Appui institutionnel et intérêt des partenaires financier
	Le taux d'exécution physique (TEP) et taux d'exécution financière (TEF) du programme	0	100	Rapports d'activités	Appui institutionnel et intérêt des partenaires financier

Annexe 3. Situation des réalisations financières au 30 juin 2025

Rubriques	Budget Initial DDC	Budget Global DDC Réaménagé (a)	Engagement 2022 (b)	Engagement 2023 (c)	Engagement 2024 (d)	Engagement 2025 (e)	Execution globale au 30.06.2025 (f=b+c+d+e)	Solde budget 2024 (g=a-f)	Taux d'exécution au 31.12.2024 (h=e/a)
Composante 1 : Promotion de modèles technico-économiques de renforcement de l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeur ASPH et la promotion du lait local	3 546 632 584	3 546 632 584	34 042 956	1 385 404 484	776 447 267	542 938 998	2 738 833 705	807 798 879	77,22%
A1. 1. Lancer l'appel à propositions de projets sur des initiatives pilotes d'insertion des jeunes dans la mise en place de mini-fermes laitières de type familiale, de fermes laitières intensives, de modèles de centre de collecte multi services, de mini-laiteries de transformation, de plateformes d'innovation aux services des acteurs, etc.	76 632 584	76 632 584	34 042 956	-	-	-	34 042 956	42 589 628	44,42%
A1. 2. Sélectionner et financer des initiatives pilotes d'insertion des jeunes dans la mise en place de mini-fermes laitières de type familiale, de fermes laitières intensives, de modèles de centre de collecte multi services, de mini-laiteries de transformation, de plateformes d'innovation aux services des acteurs, etc.	3 030 000 000	3 030 000 000	-	1 257 537 403	728 532 792	480 209 673	2 466 279 868	563 720 132	81,40%
A1. 3. Renforcer les capacités des porteurs de projets pilotes d'insertion des jeunes et mini ferme laitière de type familiale, fermes laitières intensives, modèle de centre de collecte multi services, mini laitierie de transformation, plateforme d'innovation des acteurs, etc.	80 000 000	80 000 000	-	55 002 244	-	-	55 002 244	24 997 756	68,75%
A1. 4. Suivre, évaluer et assurer la communication et la visibilité des actions mises en œuvre par les porteurs d'initiatives.	80 000 000	80 000 000	-	55 295 063	9 221 664	2 207 207	66 723 934	13 276 066	83,40%
A1. 5. Appuyer le réseautage des plateformes d'information, de formation et d'incubation des jeunes pour leur employabilité dans les chaînes de valeur du lait local	40 000 000	40 000 000	-	-	1 890 322	-	1 890 322	38 109 678	4,73%
A1. 6. Capitaliser les acquis des projets pilotes et assurer la diffusion pour renforcer la pérennisation des actions.	90 000 000	90 000 000	-	-	-	-	-	90 000 000	0,00%
A1. 7. Lancer un programme d'immersion de jeunes professionnels et assistance locale pour appuyer le suivi terrain des projets.	150 000 000	100 000 000	-	17 569 774	25 597 489	29 531 698	72 698 961	27 301 039	72,70%
A1.8. Réalisation de l'étude de référence des indicateurs du projet	-	50 000 000	-	-	11 205 000	30 990 420	42 195 420	7 804 580	84,39%
Composante 2 : Création d'un environnement favorable au développement des chaînes de valeur sur le lait local	336 000 000	336 000 000	-	306 147	357 900	13 625 000	14 289 047	321 710 953	4,25%
Activité 2. 1. Soutenir la revue des politiques et stratégie nationales de développement et de sécurisation de la filière lait local	40 000 000	40 000 000	-	-	-	13 625 000	13 625 000	26 375 000	34,06%
Activité 2. 2. Faciliter l'accès à l'alimentation pour le bétail, à l'insémination artificielle et aux services vétérinaires	20 000 000	20 000 000	-	306 147	357 900	-	664 047	19 335 953	3,32%
Activité 2. 3. Renforcer les capacités nationales sur les mesures incitatives dans la promotion de la filière lait local et la promotion de l'emploi des jeunes.	40 000 000	40 000 000	-	-	-	-	-	40 000 000	0,00%
Activité 2. 4. Appuyer la formation et l'incubation des jeunes pour leur employabilité dans les chaînes de valeur du lait local	94 000 000	94 000 000	-	-	-	-	-	94 000 000	0,00%
Activité 2. 5. Soutenir l'organisation d'événements régionaux/internationaux de capitalisation et de partage des expériences sur la promotion de la filière lait local	94 000 000	94 000 000	-	-	-	-	-	94 000 000	0,00%
Activité 2. 6. Soutenir l'organisation de réunions décisionnelles de haut niveau de la CEDEAO (Comité technique ministériel spécialisé Agriculture et Alimentation de la CEDEAO, Parlement de la CEDEAO) et des réunions ou missions techniques de mobilisation des partenaires techniques et financiers pour des engagements de soutien à la filière lait local.	48 000 000	48 000 000	-	-	-	-	-	48 000 000	0,00%
Composante 3 : Renforcement des capacités opérationnelles et de pilotage stratégique du Département Agriculture et Développement Rural de la CEDEAO	1 827 512 344	1 827 512 344	-	161 430 345	335 126 853	268 317 698	764 874 896	1 062 637 448	41,85%
A3. 1. Analyser/évaluer les capacités organisationnelles de la CEDEAO/DADR en utilisant l'outil OCA, notamment dans le domaine de la mobilisation des ressources et de la gestion des projets.	40 000 000	40 000 000	-	1 120 850	-	1 420 006	2 540 856	37 459 144	6,35%
A3. 2. Réaliser des études stratégiques initiées par la CEDEAO et les OPR sur la filière lait local en vue de prise en compte dans la revue de la politique agricole régionale de la CEDEAO et des stratégies de mises à l'échelle des bonnes pratiques.	40 000 000	40 000 000	-	-	150 000	-	150 000	39 850 000	0,38%
A3. 3. Assurer la participation de la CEDEAO et des OPR à des rencontres majeures de pilotage ou d'opérationnalisation de l'ECOWAP, notamment sur la filière lait local	72 000 000	72 000 000	-	-	4 754 687	3 892 228	8 646 915	63 353 085	12,01%
A3. 4. Appuyer les OPR dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de leur programme mobilisateur sur l'employabilité des jeunes	40 000 000	40 000 000	-	-	2 727 388	118 466	2 845 854	37 154 146	7,11%
A3. 5. Contribuer à la dynamisation et à l'animation du Comité de veille et d'action des OPR	25 000 000	25 000 000	-	-	16 137 617	-	16 137 617	8 862 383	64,55%
A3. 6. Assurer la Coordination, le pilotage du projet (comités de pilotage, autres) et la conduite des audits et évaluations externes	1 610 512 344	1 610 512 344	-	160 309 495	311 357 161	262 886 998	734 553 654	875 958 690	45,61%
C.4: Autres	199 855 072	199 855 072	1 191 503	54 149 934	38 917 621		94 259 058	105 596 014	47,16%
Coût Administratif (3,5% du coût du projet)	199 855 072	199 855 072	1 191 503	54 149 934	38 917 621		94 259 058	105 596 014	47,16%
TOTAL DDC	5 910 000 000	5 910 000 000	35 234 459	1 601 290 910	1 150 849 641		3 612 256 707	2 297 743 294	61,12%

Annexe 4. Liste des personnes ayant participé à l'auto-évaluation

N°	Nom	Prénoms	Poste	Contacts
1	ANALA	T. Arime	Expert en employabilité des jeunes PRAOP3	92 98 61 43
2	KONLAMBIGUE	Germain	Stagiaire national professionnel	92 12 32 94
3	SENE	Souleymane	Expert financier	+221 772 064 500
4	AGBO	Kossivi	Coordonnateur PRAOP3	90 72 46 76
5	DICKO	Alhouseni	Coordonnateur PRISMA	+223 76 30 25 33
6	SOUROUMI	Yvon	Coordonnateur Stock II	229 0197 193 846
7	LAMBONI	Sanoka	Expert suivi évaluation PMAI	92 87 77 47
8	ADJILE	Alida Odée Madona	Experte en genre	98 62 13 44
9	WAKI	Aklesso	Expert en acquisition du PRAOP3	90 82 46 89
10	OUATTARA	Fousseni	Chargé de programme PACBAO II	96 76 80 80
11	GNIKPO- FASSINO	Aristide	Expert suivi-évaluation PRIMA	+229 0197 696 727
12	ADEDEDJI	Labiyi Innocent	Expert suivi-évaluation Stock II	229 0196 509 933
13	KONLANI	Kanfitin	Chef de la division des opérations techniques ARAA par intérim	90 22 52 29
14	ZONGO	Mohammed	Directeur Exécutif par intérim	93 26 72 88
15	Soulé	BIO-GOURA	Coordonnateur de PAOLAO	+234 9037 920 605
16	Francis	DABIRE	Chargé de programme plaidoyer et communication	92 60 76 74

Annexe 5. Rapport de l'atelier régional d'auto-évaluation à mi-parcours du PRAOP-3



Rapport_général_atel
ier de revue à mi-parc

Annexe 6 : Quelques coupures de presse de l'événement

Promotion de l'employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique en Afrique de l'Ouest : la CEDEAO en fait une priorité

Promoting Youth Employability in the Agroforestry and Fisheries Sector in West Africa: A key Priority for ECOWAS

- <https://www.araa.org/fr/news/promotion-de-lemployabilite-des-jeunes-dans-le-secteur-agrosylvopastoral-et-halieutique-en>,
- <https://www.ecowas.int/promoting-youth-employability-in-the-agroforestry-and-fisheries-sector-in-west-africa-a-key-priority-for-ecowas/>,
- <https://fr.apanews.net/society/la-cedeao-evalue-un-projet-dinsertion-dans-la-filiere-lait/>,
- <https://pressecotedivoire.fr/23088-employabilite-des-jeunes-la-cedeao-lance-un-programme-dinsertion-dans-le-secteur-du-lait>,
- <https://news.abidjan.net/photos/944618-cote-divoire-ouverture-de-la-revue-a-mi-parcours-de-la-mise-en-oeuvre-du-programme-regional-dappui-aux-organisations-professionnelles-et-paysannes-agricoles-en-afrique-de-louest>,
- <https://news.abidjan.net/articles/743707/cote-divoire-la-cedeao-fait-le-point-sur-linsertion-des-jeunes-dans-lagriculture-a-travers-la-revue-a-mi-parcours-du-praop3>,
- <https://www.pressecotedivoire.fr/23088-employabilite-des-jeunes-la-cedeao-lance-un-programme-dinsertion-dans-le-secteur-du-lait>,
- <http://news.adakar.com/h/151654.html>,
- https://www.pressreader.com/cote-d-ivoire/fraternite-matin/20250806/281711210718177?srsId=AfmBOoqX0yU2KcuO8_hRYM7ZW-r7sHXhHaFjQUqhqumfCjLg4XJSloZ7,
- <https://elevagedafrique.info/la-cedeao-evalue-a-mi-parcours-un-projet-dinsertion-des-jeunes-dans-la-filiere-lait/>,
- <https://elevagedafrique.info/la-cedeao-evalue-a-mi-parcours-un-projet-dinsertion-des-jeunes-dans-la-filiere-lait/>